

INFOS ET ACTUALITÉS

**TRAVAIL THÉMATIQUE DU REDR
NOUVEAU HELPDESK ÉVALUATION
INSTRUMENTS FINANCIERS EN FAVEUR
DE L'AGRICULTURE**

PROBLÉMATIQUES RURALES, PERSPECTIVES RURALES

**RÉSEAU RURAL DES BALKANS OCCIDENTAUX
L'ALIMENTAIRE DANS L'AGENDA URBAIN
LES MIGRANTS EN SUÈDE RURALE**

COUP DE PROJECTEUR SUR...

LA MISE EN ŒUVRE DU PDR



Réseau européen de développement rural

Le Réseau européen de développement rural (REDR) est la plate-forme qui permet de mettre en relation les acteurs du développement rural au sein de l'Union européenne (UE). Le REDR contribue à la mise en œuvre efficace des programmes de développement rural des États membres, par l'enrichissement et la mise en commun des connaissances, ainsi qu'en facilitant les échanges et la coopération à travers l'Europe rurale.

Chaque État membre établit un réseau rural national (RRN) qui regroupe les organisations et les administrations travaillant dans le domaine du développement rural. Au niveau de l'UE, le REDR soutient la mise en relation de ces RRN, des administrations nationales et des organisations européennes.

Pour un complément d'information, visitez le site internet du REDR (<http://enrd.ec.europa.eu/fr>)

Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.

**Un numéro unique gratuit (*):
00 800 6 7 8 9 10 11**

(*) Les informations sont fournies à titre gracieux et les appels sont généralement gratuits (sauf certains opérateurs, hôtels ou cabines téléphoniques).

Rédacteur en chef: Markus Holzer, chef d'unité, direction générale de l'agriculture et du développement rural, Commission européenne

Rédacteur: Ed Thorpe, directeur de la communication, point de contact du REDR
Manuscrit finalisé en juillet 2015. La version originale est le texte anglais.

Pour de plus amples informations sur l'Union européenne, consultez le site <http://europa.eu>

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2015

ISBN 978-92-79-47812-3 ISSN 2443-7336 doi:10.2762/852902 (print)

ISBN 978-92-79-47813-0 ISSN 2443-7395 doi:10.2762/47822 (web)

© Union européenne, 2015

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source

Le contenu de cette publication ne reflète pas nécessairement l'opinion officielle des institutions de l'Union européenne.

Le contenu de la présente publication est donné uniquement à titre d'information et n'est pas juridiquement contraignant.

Printed in Italy

Vous pouvez également commander gratuitement un exemplaire sur papier via le site internet EU Bookshop:

<http://bookshop.europa.eu> ou en envoyant une demande à l'adresse info@enrd.eu

Remerciements

Auteurs: Ed Thorpe; Tim Hudson; Veneta Paneva; Alex Papakonstantinou; Fabio Cossu; Edina Oscko; Paul Soto; Ina van Hoyer; Hannes Wimmer; Bryony Ulyett; Petar Gjorgievski; Michael Dower; Juan-Andres Gutierrez; Irene Piria; Sven Defrijn; Remco Schreuder; Nils Lagerroth; Tommy Nilsson; Charles Suss; Brendan Dunford; Cécile Bayeur; Dr Rainer Oppermann; Martine Bijman; Kaley Hart; Catia Rosas; Marielle Dubbeling; Paul Soto; Sébastien Hamard; Thierry Burlot; Charlotte Chelala; Dr Jarostaw Krogulec; Ian Dempsey; Ivan McCutcheon; Kristian Handberg; André Smal et Isabelle Raynaud

Mise en pages: Benoit Goossens, Tipik

Photo de couverture: © Union européenne, 2013

TABLE DES MATIÈRES

3 ÉDITORIAL

INFOS ET ACTUALITÉS

NOUVELLES DU REDR

- 4 Travail thématique du REDR sur l'implication des parties prenantes
- 5 Travail thématique du REDR sur l'amélioration de la mise en œuvre du PDR
- 6 Ateliers du REDR sur l'amélioration de la mise en œuvre des PDR»
- 6 Groupe de pilotage des réseaux ruraux
- 7 La réunion des réseaux ruraux nationaux met l'accent sur l'«établissement des réseaux ruraux nationaux»
- 7 Le point de contact du REDR lance les «Ruralabs»

ACTUALITÉS DU HELPDESK ÉVALUATION

- 8 Une nouvelle cellule d'animation 2014-2020

ACTUALITÉS DU PEI-AGRI

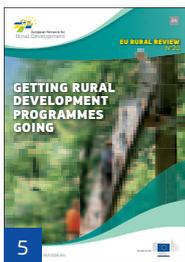
- 9 Le PEI-AGRI dans les PDR

NOUVELLES DE L'UE

- 10 Nouvel instrument financier de garantie en faveur de l'agriculture
- 10 Actualités de l'intergroupe du Parlement européen
- 11 Guides et publications de l'UE

QUESTIONS ET PERSPECTIVES RURALES

- 14 Réseau de développement rural des Balkans
Petar Gjorgievski
- 16 Qualité en provenance des montagnes
Juan-Andres Gutierrez
- 17 Un nouveau réseau sur la coopération territoriale
Sven Defrijn
- 18 Les migrants en Suède: développer ensemble nos zones rurales
Nils Lagerroth





- 20** Régimes de paiements agroenvironnementaux fondés sur les résultats



- 22** Coopératives agricoles dans le cadre de la mise en réseau dans le secteur rural

Cátia Rosas



- 23** L'alimentaire dans l'agenda urbain

Marielle Dubbeling



- 24** Nouvelle politique rurale de l'OCDE

Paul Soto



22



24

COUP DE PROJECTEUR SUR... L'AMÉLIORATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES PDR

RAPPORT

- 26** Un pari renforcé sur le développement territorial en Bretagne, France



26



ENTRETIEN

- 30** Dr Jarosław Krogulec

RAPPORT

- 32** Gestion du développement local intégré dans le West Cork, Irlande



32



ENTRETIEN

- 36** Kristian Handberg
Agence danoise AgriFish

39 LIVRES ET PUBLICATIONS

ÉDITORIAL

Donner la parole aux parties prenantes du développement rural



C'est avec plaisir que nous vous présentons le deuxième numéro de *Rural Connections*, le magazine du développement rural européen publié par le REDR. Nous avons reçu des commentaires informels positifs au sujet du numéro du printemps 2015, mais d'autres commentaires et idées sont toujours les bienvenus, étant donné que nous poursuivons le développement de ce magazine dans le but de répondre aux attentes et aux besoins des acteurs du développement rural.

Dans ce numéro, nous vous présentons davantage d'«infos et d'actualités» au niveau européen, dont un aperçu du **travail thématique du REDR** sur l'«implication des parties prenantes» et l'«amélioration de la mise en œuvre des PDR» réalisé jusqu'à présent en 2015 (pages 4 et 5). Nous partageons également les actualités de nos collègues du **Helpdesk Évaluation européen** et du **point de service PEI-AGRI** (pages 8 et 9).

Découvrez le nouvel **instrument financier européen de garantie** en faveur de l'agriculture, des possibilités en ligne de promouvoir les «**événements dans votre pays**» au niveau européen et les guides et publications récents de l'UE (pages 10 et 11). Enfin, dans cette section, nous fournissons un aperçu visuel des thèmes prioritaires des **accords de partenariat pour la période 2014-2020** (pages 12 et 13).

Ce numéro retient huit «questions et perspectives rurales» (pages 14 à 25) couvrant des sujets allant de l'intégration des **migrants en Suède** à la **mention de qualité optimale «Produit de montagne»**, et de la mise en réseau dans le secteur rural dans les **Balkans occidentaux** aux régimes agroenvironnementaux fondés sur les résultats en Europe. Nous attendons avec impatience vos réactions à ces articles et les suggestions de sujets dont vous souhaitez débattre.

Enfin, nous présentons une série de rapports sur le terrain et d'entretiens dans la section «Coup de projecteur sur... l'amélioration de la mise en œuvre du PDR» (pages 26 à 38). Ceux-ci abordent: les approches du **développement territorial intégré** en Bretagne (France); l'**implication des ONG** dans la mise en œuvre du régime agroenvironnemental (Pologne); l'**amélioration des systèmes d'administration** dans le West Cork (Irlande), et les **options de coûts simplifiés** (Danemark).

J'espère que les problématiques traitées dans le présent magazine correspondent aux sujets les plus pertinents de la politique de développement rural qui animent les discussions des parties prenantes. Dans le cas contraire, libre à vous de soulever vos questions et d'enrichir le débat en témoignant de votre expérience. J'attends vos réactions avec impatience!

Ed Thorpe
Directeur de la communication, ENRD-CP
editor@enrd.eu

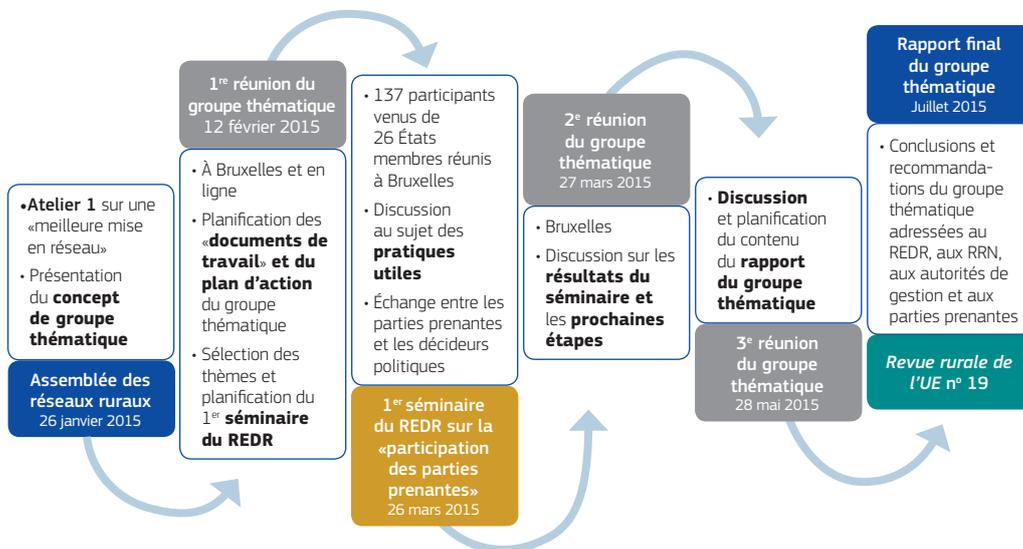
INFOS ET ACTUALITÉS

NOUVELLES DU REDR

Travail thématique du REDR sur l'implication des parties prenantes

Le point de contact du REDR a réalisé en 2015 une série d'activités portant sur le «renforcement de l'implication des parties prenantes» dans le développement rural, dont l'objectif était de créer une plate-forme pour les travaux futurs tout au long de la période 2014-2020.

Parmi les activités du REDR sur ce sujet figuraient des réunions du groupe thématique, un séminaire européen et une publication thématique (*Revue rurale de l'UE* n° 19).



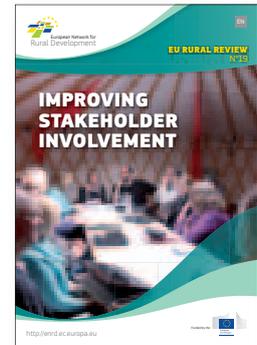
La participation effective des parties prenantes est essentielle à toutes les étapes de la politique du développement rural, de la définition des politiques et des programmes à la mise en œuvre des projets sur le terrain. Elle profite à tout le monde, permettant de meilleures interventions et contribuant à de meilleurs résultats du développement rural.

MESSAGES CLÉS

Le travail thématique a souligné que **les réseaux ruraux disposaient d'un mandat**

juridique plus solide pour impliquer les parties prenantes dans la mise en œuvre de la politique de développement rural au cours de la nouvelle période de programmation. Ce mandat doit être mis en œuvre de manière efficace dans toute l'UE.

Les participants aux diverses activités ont souligné le **niveau d'implication assez varié des parties prenantes** dans les différents États membres de l'UE. Néanmoins, de **nombreux exemples positifs** de méthodes et outils prometteurs ont été relevés, qui pourraient inspirer une implication plus efficace des parties prenantes.

REVUE RURALE DE L'UE
N° 19

Cette publication examine l'importance de l'implication des parties prenantes dans le développement rural et les méthodes qui peuvent être utilisées pour la soutenir. Elle fournit des réponses et des conseils sur des questions telles que:

- Qu'entendons-nous par participation des parties prenantes au développement rural?
- Qui sont les principaux groupes de parties prenantes?
- La participation des parties prenantes repose-t-elle sur une base juridique dans l'UE?
- Comment la participation des parties prenantes peut-elle contribuer à la politique de développement rural en Europe?
- Quels sont les exemples d'une bonne participation des parties prenantes au développement rural?
- Comment une bonne communication et la mise en réseau dans le secteur rural peuvent-elles apporter une contribution utile?

i POUR PLUS D'INFORMATIONS

Réunions du groupe thématique — Les rapports et documents d'appui sont disponibles à l'adresse: <https://enrd.ec.europa.eu/thematic-group-stakeholder-involvement>

Séminaire européen — Le rapport final et un recueil d'exemples de participation des parties prenantes sont disponibles à l'adresse: <https://enrd.ec.europa.eu/fr/en-rd-events-and-meetings/seminaire-redr-participation-des-parties-prenantes-26-mars-2015-bruxelles-be>

Revue rurale de l'UE — Le numéro 19, consacré au «renforcement de la participation des parties prenantes», est disponible à l'adresse: <http://enrd.ec.europa.eu/fr/publications-and-media>

INFOS ET ACTUALITÉS

Travail thématique du REDR sur l'amélioration de la mise en œuvre du PDR

RÉUNIONS DU GROUPE THÉMATIQUE

Les acteurs du développement rural se sont réunis à l'occasion des réunions du groupe thématique afin de recenser les questions prioritaires en vue d'élaborer des programmes de plus grande qualité et davantage axés sur les résultats. Ils ont défini un certain nombre de conditions préalables essentielles à la bonne mise en œuvre des PDR:

- une **communication à double sens efficace entre l'UE et les niveaux nationaux/régionaux** afin de garantir que les PDR ciblent les besoins réels des parties prenantes;
- des mécanismes performants pour la **coordination formelle et informelle des personnes impliquées de manière directe ou indirecte dans la mise en œuvre des politiques** afin de garantir le même niveau de compréhension et une interprétation cohérente des règles;
- l'**amélioration de la qualité de la gestion du PDR**, y compris la définition des besoins de renforcement des capacités et la pleine exploitation des instruments déjà disponibles, comme le budget de l'assistance technique, notamment pour les réseaux ruraux;
- un effort majeur de **simplification des procédures administratives**.

SÉMINAIRE

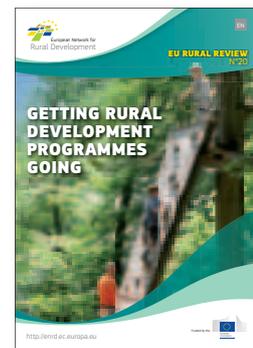
Le séminaire du REDR sur l'«amélioration de la mise en œuvre du PDR» a eu lieu le 11 juin 2015 à Bruxelles et a rassemblé une centaine de parties prenantes d'horizons très variés.

Le séminaire a permis de souligner que l'amélioration de la mise en œuvre des PDR exigeait une **meilleure utilisation des instruments existants** plutôt que l'élaboration de nouvelles solutions. Par exemple, des réunions plus structurées et plus participatives des comités de suivi peuvent effectivement renforcer les capacités à répondre aux besoins réels des parties prenantes et à maintenir l'orientation des PDR sur les résultats.

L'utilisation d'**options de coûts simplifiés** a été largement reconnue comme allégeant les charges administratives de la mise en œuvre des PDR. Il est toutefois essentiel de développer des connaissances et des **capacités administratives** appropriées pour tirer pleinement profit des possibilités offertes par ces instruments.

Les participants ont recensé un certain nombre de **bonnes pratiques** portant sur les aspects généraux de la gestion des PDR et de mesures spécifiques dans l'ensemble de l'Union. Ils ont également souligné le **rôle important du REDR** dans la collecte et le partage de ces exemples.

►► Voir la page suivante pour les détails sur une série d'ateliers de formation du REDR concernant des aspects relatifs à la mise en œuvre du PDR.

REVUE RURALE DE L'UE
N° 20

Le numéro 20 de la *Revue rurale de l'UE* est consacré au thème du «lancement des programmes de développement rural». En s'appuyant sur le volet thématique, la publication aborde des problématiques et des exemples spécifiques s'articulant autour des questions suivantes:

- l'amélioration de la mise en œuvre de la politique de développement rural;
- le maintien de l'orientation des PDR sur les résultats fixés;
- la simplification de la mise en œuvre du PDR: pourquoi et comment;
- l'optimisation de la performance financière en réduisant les erreurs;
- les instruments financiers: optimiser l'utilisation des crédits;
- le lancement de groupes opérationnels.

La *Revue rurale de l'UE* entend aider les autorités responsables du PDR et d'autres parties prenantes du développement rural à comprendre les exigences importantes du PDR ainsi que les facteurs de réussite et les outils de mise en œuvre, et à se concentrer dessus. Elle fournit un inventaire de conseils et d'informations supplémentaires.

 POUR PLUS D'INFORMATIONS

Des informations complémentaires, des documents d'appui et des rapports sont disponibles sur la page du **groupe thématique** du site web du REDR: <https://enrd.ec.europa.eu/en/thematic-group-improving-rdp-implementation>

Des documents de référence et une série de bonnes pratiques méthodologiques sont disponibles sur la page du **séminaire** du site web du REDR: <https://enrd.ec.europa.eu/en/enrd-ec.europa.eu/en/en-rd-events-and-meetings/enrd-RDP-implementation-seminar-20150611>

Revue rurale de l'UE: le numéro 20 consacré au «lancement des programmes de développement rural» est disponible à l'adresse <http://enrd.ec.europa.eu/fr/publications-and-media>

INFOS ET ACTUALITÉS

Ateliers du REDR sur l'«amélioration de la mise en œuvre du PDR»

Le point de contact du REDR a organisé une série d'ateliers de formation sur: les options de coûts simplifiés (SCO); le caractère raisonnable des coûts et la passation de marchés; les régimes de paiements agroenvironnementaux fondés sur les résultats. Les ateliers ciblaient les autorités de gestion nationales et régionales et visaient à contribuer à l'amélioration de la gestion financière et administrative des PDR.

Les ateliers sur les SCO ont présenté diverses mesures de simplification permettant d'alléger la charge administrative des bénéficiaires et de

réduire les irrégularités dans la gestion des PDR pour la période 2014-2020.

L'atelier sur le caractère raisonnable des coûts et la passation de marchés visait à améliorer la capacité de gestion financière des autorités responsables du PDR afin de réduire le nombre d'erreurs dans les dépenses du développement rural.

L'atelier sur les régimes de paiements agroenvironnementaux fondés sur les résultats a examiné les contraintes et les possibilités éventuelles d'une participation accrue des agriculteurs aux régimes

de paiements basés sur des résultats environnementaux spécifiques.

 POUR PLUS D'INFORMATIONS

Les documents de référence et les bonnes pratiques présentés sont disponibles en cliquant sur les liens de l'atelier concerné dans la section «Événements» du site web du REDR: <http://enrd.ec.europa.eu/fr/news-events/events>

Groupe de pilotage des réseaux ruraux

Le groupe de pilotage des réseaux ruraux s'est réuni pour la première fois en février 2015 et, ensuite, en juin 2015. Il oriente et supervise les activités et le travail thématique du REDR et des réseaux PEI-AGRI.

Le groupe de pilotage des réseaux ruraux est une structure de gouvernance ⁽¹⁾ nouvellement créée dont les tâches consistent à:

- a) préparer, mettre en œuvre et suivre les activités du REDR et du réseau de partenariat européen d'innovation (PEI);
- b) coordonner les travaux thématiques et assurer le suivi de leur mise en œuvre;
- c) évaluer en permanence l'efficacité et l'efficience des activités du REDR et du réseau PEI;
- d) assurer la coordination des travaux de l'assemblée (des réseaux ruraux) avec ceux des autres groupes d'experts et comités.

Lors de leur première réunion, les membres du groupe de pilotage ont débattu des thèmes prioritaires pour 2015 et fourni aux réseaux ruraux européens des conseils sur les outils les plus adaptés

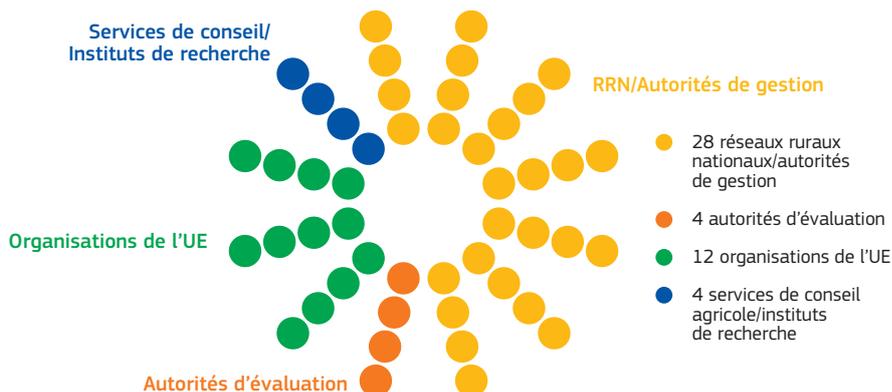
aux priorités poursuivies. La deuxième réunion a recueilli les réactions des membres sur les activités prévues pour les réseaux ruraux en rapport avec les thèmes prioritaires, ainsi que les premières réflexions sur les travaux des réseaux en 2016.

Le groupe de pilotage rassemble 48 représentants des réseaux ruraux nationaux (RRN) et des autorités de gestion, des autorités d'évaluation, des organisations non gouvernementales (ONG) de l'UE, des services de conseil agricole et des instituts de recherche agricole.

 POUR PLUS D'INFORMATIONS

Cadre stratégique et organismes de gouvernance des réseaux ruraux européens: <http://enrd.ec.europa.eu/fr/general-info/whos-who>

Des informations détaillées sur chaque réunion du groupe de pilotage sont disponibles dans la section «Événements» du site web du REDR: <http://enrd.ec.europa.eu/fr/news-events/events>



(1) Décision d'exécution de la Commission du 20 novembre 2014 établissant la structure organisationnelle et le mode de fonctionnement du réseau européen pour le développement rural et du réseau du partenariat européen d'innovation.

INFOS ET ACTUALITÉS

La réunion des réseaux ruraux nationaux met l'accent sur l'«établissement des réseaux ruraux nationaux»

Des représentants des RRN, de la direction générale de l'agriculture et du développement rural (DG AGRI), du point de contact du REDR et du point de service PEI-AGRI se sont réunis à Jūrmala (Lettonie) les 12 et 13 mai 2015 pour débattre des activités des RRN les plus pertinentes à ce stade initial de la nouvelle période de programmation.

La réunion a fait le point sur l'état d'avancement des travaux, avec la création des RRN et de leurs unités d'appui dans toute l'UE. Les discussions se sont ensuite concentrées sur les travaux actuels relatifs à l'élaboration et au déploiement des plans d'action des RRN de manière à améliorer la mise en œuvre des PDR. Une attention particulière a été accordée aux activités de communication

et à la création des groupes opérationnels du PEI-AGRI.

Les participants ont conclu que les réseaux ruraux nationaux et européens devaient viser à être davantage axés sur la demande dans leurs approches de l'amélioration de la qualité du PDR.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Les documents de référence de l'événement, les rapports et les bonnes pratiques des États membres sont disponibles à l'adresse <http://enrd.ec.europa.eu/en/en-rd-events-and-meetings/2nd-NRN-meeting-20150512>

Le point de contact du REDR lance les «Ruralabs»

Les premiers «Ruralabs» nationaux ont eu lieu dans le cadre d'une nouvelle série d'initiatives au niveau national soutenues par le point de contact du REDR. Un Ruralab est un groupe de discussion rassemblant des acteurs impliqués dans les aspects sociaux, économiques ou environnementaux du développement rural d'un pays. Le but de ce groupe est d'examiner des solutions pratiques grâce auxquelles le travail en réseau peut contribuer au développement rural dans ce pays.

Le premier Ruralab a eu lieu le 29 avril 2015 aux Pays-Bas. Il a examiné les principaux défis et priorités du réseau rural national à l'heure actuelle. Une session spécifique a examiné les possibilités d'utiliser des technologies modernes pour améliorer les connexions au niveau du développement rural.

D'autres Ruralabs se sont concentrés sur des aspects pratiques de la mise en œuvre du PDR et du RRN en Pologne et sur la manière d'optimiser la coordination des quatre réseaux nationaux au Royaume-Uni.

Dans les prochains mois, le point de contact organisera un Ruralab par État membre, conjointement avec le RRN. Chaque événement sera adapté à la situation et aux besoins spécifiques de chaque pays.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Pour un complément d'information, veuillez contacter john.grieve@enrd.eu



© ENRD CP



© Scottish NSU

Il s'agissait de la deuxième réunion européenne des RRN de la période 2014-2020.

INFOS ET ACTUALITÉS

**ACTUALITÉS DU HELPDESK
ÉVALUATION**

Une nouvelle cellule d'animation 2014-2020

Le helpdesk du Réseau européen d'évaluation du développement rural est — aux côtés du point de contact du REDR — **l'une des deux unités d'appui du Réseau européen de développement rural**. Le Helpdesk Évaluation fournit des conseils sur l'évaluation de la politique de développement rural dans le cadre du mandat de l'unité E.4, «Évaluation et études», de la DG AGRI de la Commission européenne.

À la suite d'un appel d'offres ouvert, le **nouveau Helpdesk Évaluation a été mis en place** au cours du premier semestre de 2015. Un bureau a été ouvert à Bruxelles avec une équipe permanente d'experts en développement rural et une équipe non permanente d'**experts méthodologiques** et d'**experts thématiques**.

Le Helpdesk dispose également de son propre réseau d'**experts géographiques au niveau local** qui étendent le soutien du Helpdesk aux États membres. Ces experts organisent des activités de renforcement des capacités et collectent des bonnes pratiques et des informations relatives à l'évaluation.

i POUR PLUS D'INFORMATIONS

Consultez les coordonnées de la nouvelle équipe du Helpdesk Évaluation et faites sa connaissance: <https://enrd.ec.europa.eu/fr/evaluation/contact-us>

Renforcer l'utilité
des évaluations

Le Helpdesk Évaluation vise à **développer la culture européenne de l'évaluation**, à consolider l'appropriation de l'évaluation par les parties prenantes et à améliorer la qualité des évaluations dans le cadre du développement rural. Il soutient notamment la mise en œuvre du sous-ensemble de règles (système commun de suivi et d'évaluation) qui portent sur l'évaluation du second pilier (politique de développement rural) de la politique agricole commune (PAC) (politique de développement rural).

«Nous comptons sur le Helpdesk Évaluation pour veiller à ce que les différentes évaluations des États membres soient comparables, de sorte qu'elles puissent être synthétisées et utilisées pour alimenter le processus décisionnel de la politique de développement rural», explique Adelina Dos Reis, chef de l'unité E.4, «Évaluation et études», de la DG AGRI.



© Evaluation Helpdesk

Une formation spécifique du Helpdesk Évaluation a été organisée à Lisbonne les 12 et 13 mai 2015 en collaboration avec les partenaires locaux, afin de renforcer les capacités en matière d'évaluation des groupes d'action locale (GAL) portugais.

Lancement des activités thématiques

Le Helpdesk Évaluation fournit un **soutien et des conseils pratiques** en ce qui concerne les méthodes et procédures d'évaluation relatives au second pilier, en mettant l'accent sur les bonnes pratiques, le renforcement des capacités et la formation dans les États membres.

Deux groupes de travail thématiques du Helpdesk Évaluation préparent déjà un soutien pour les États membres et pour les évaluateurs dans le cadre de l'évaluation des résultats des PDR en vue de l'établissement de rapports en 2017 et de l'évaluation de leurs RRN. Un soutien est également apporté sous la forme de réponse à toute question liée à l'évaluation.

i POUR PLUS D'INFORMATIONS

Vérifiez que vous êtes prêt pour les prochaines étapes de l'évaluation et répondez aux exigences de la Commission européenne: <https://enrd.ec.europa.eu/fr/evaluation>

Pour plus d'informations et pour recevoir le bulletin d'information du Helpdesk Évaluation, veuillez contacter info@ruralevaluation.eu

INFOS ET ACTUALITÉS

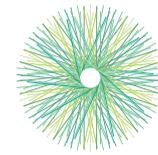
ACTUALITÉS DU PEI-AGRI

Le PEI-AGRI dans les PDR

À la date du 26 mai 2015, la Commission européenne avait approuvé 51 PDR sur 118. Parmi eux, 41 prévoyaient déjà la possibilité de soutenir des projets réalisés par des groupes opérationnels (GO). Ceux-ci rassemblent des acteurs dotés de connaissances complémentaires (pratiques, scientifiques, entrepreneuriales, etc.) pour trouver une solution à un problème agricole pratique ou une possibilité d'innovation. Les chiffres provisoires montrent que

89 PDR soutiendront les projets de groupes opérationnels.

En janvier 2016, la Commission européenne organisera un atelier du PEI-AGRI où seront partagées les premières expériences relatives aux groupes opérationnels. L'objectif est d'inciter tous les participants à rechercher des manières de collaborer et de mettre en place un groupe opérationnel en vue de répondre aux appels à projets.



eip-agri
AGRICULTURE & INNOVATION

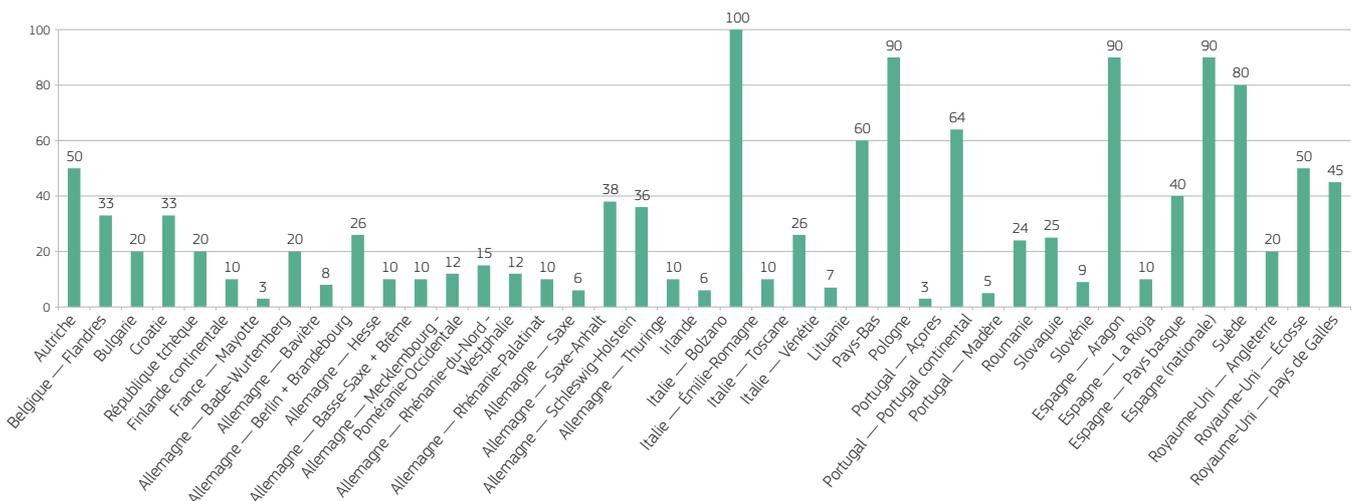
POUR PLUS D'INFORMATIONS

www.eip-agri.eu

Deux brochures du PEI-AGRI offrent des informations et des conseils:

- [Groupes opérationnels du PEI-AGRI. Transformer votre idée en innovation](http://ec.europa.eu/eip/agriculture/sites/agri-eip/files/fact-sheet-operational-groups_en.pdf) (http://ec.europa.eu/eip/agriculture/sites/agri-eip/files/fact-sheet-operational-groups_en.pdf)
- [Participatory approaches for agricultural innovation](http://ec.europa.eu/eip/agriculture/en/content/eip-agri-brochure-participatory-approaches-agricultural-innovation) (<http://ec.europa.eu/eip/agriculture/en/content/eip-agri-brochure-participatory-approaches-agricultural-innovation>)

Nombre de groupes opérationnels PEI-AGRI prévus dans les PDR approuvés (2014-2020)



Source: Commission européenne
Mise à jour le 26 mai 2015.

Les «Focus Groups» du PEI-AGRI

Les «Focus Groups» du PEI-AGRI sont des groupes temporaires composés d'experts sélectionnés qui se rassemblent, créant un forum pour le partage des connaissances et des expériences sur un sujet spécifique lié à la productivité et au développement durable de l'agriculture. Chaque «Focus Group» rassemble 20 experts (agriculteurs ou sylviculteurs, conseillers, chercheurs, représentants des entreprises de l'agroalimentaire) qui discutent et documentent les meilleures pratiques et les résultats des recherches portant sur des solutions novatrices pratiques en réponse aux problèmes ou possibilités dans le domaine. Leur travail comprend également la proposition d'idées pour les projets des groupes opérationnels.

Au cours des trois dernières années, les «Focus Groups» du PEI-AGRI ont couvert un large éventail de thèmes, tels que

l'agriculture biologique, l'agriculture à haute valeur naturelle, l'efficacité des engrais, la réduction de l'utilisation d'antibiotiques dans l'élevage porcin, les matières organiques du sol, l'eau et les nouveaux arrivants en agriculture.

Du 7 juillet au 7 septembre 2015, les agriculteurs, sylviculteurs, conseillers et autres experts pouvaient poser leur candidature pour participer à trois nouveaux «Focus Groups» du PEI-AGRI:

- Systèmes agricoles mixtes: bétail/ cultures commerciales
- Mesure de la performance au regard de la productivité et du développement durable de l'agriculture
- Réduction des émissions de l'élevage bovin

Participer à un «Focus Group» du PEI-AGRI vous permet de partager vos connaissances

et d'apprendre de vos pairs. Cela peut également vous aider à élargir votre réseau professionnel européen et constituer le début d'une nouvelle collaboration.

Si vous avez une idée concernant un nouveau sujet de «Focus Group», n'hésitez pas à nous la communiquer. Partagez vos idées en utilisant le formulaire sur la page «Focus Group» du site web du PEI-AGRI. Toutes les idées seront prises en considération.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Voir la brochure du PEI-AGRI: [EIP-AGRI Focus Groups – Sharing knowledge to inspire action](http://ec.europa.eu/eip/agriculture/en/content/focus-groups)

Consultez <https://ec.europa.eu/eip/agriculture/en/content/focus-groups>

INFOS ET ACTUALITÉS

NOUVELLES DE L'UE

Nouvel instrument financier de garantie en faveur de l'agriculture

La Commission européenne (DG AGRI) et la Banque européenne d'investissement (BEI) ont lancé conjointement un nouvel instrument de garantie modèle en faveur de l'agriculture destiné à faciliter l'accès des agriculteurs et d'autres entreprises rurales au financement.

Les États membres et les régions peuvent adapter et utiliser le modèle pour mettre en place des instruments financiers (prêt, garantie et fonds de capital-investissement) financés par leurs PDR afin de garantir des prêts pour la réalisation d'investissements dans des domaines tels que la performance agricole, la transformation et la commercialisation, et la création d'entreprises.

Dans le cadre de la coopération entre la DG AGRI et la BEI, une conférence sur les instruments financiers relevant du Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) a été organisée les 23 et 24 juin à Dublin, en Irlande. Cet événement avait pour objectif d'améliorer la compréhension de la façon dont les instruments financiers peuvent contribuer à la réalisation des objectifs du Feader. Des événements similaires doivent avoir lieu à Vienne, Riga et Barcelone à l'automne 2015.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Questions et réponses sur la coopération entre la DG AGRI et la BEI: http://ec.europa.eu/agriculture/events/2015/ec-eib-coop/ga-mou-ec-eib_en.pdf

Conférence de fi-compass sur les instruments financiers relevant du Feader: <https://www.fi-compass.eu/event/246>



fi-compass

Consultez la plate-forme de conseil sur les instruments financiers relevant des Fonds structurels et d'investissement européens (Fonds ESI): www.fi-compass.eu

Actualités de l'intergroupe du Parlement européen

L'intergroupe «Zones rurales, de montagne et isolées» (RUMRA) du Parlement européen s'est attelé à collecter les réactions des parties prenantes sur la situation énergétique des zones rurales européennes. L'objectif de la consultation était de définir des mesures et des solutions pour l'élaboration d'une politique énergétique globale qui pourrait avoir des effets positifs pour les consommateurs d'énergie dans les zones rurales.

Les avis des parties prenantes alimenteront un livre blanc du RUMRA

spécifique qui sera élaboré d'ici la fin de 2015. La consultation relève des travaux du sous-groupe «Changement climatique et énergie» du RUMRA.

L'intergroupe a été lancé officiellement en mars 2015. Il vise à représenter la voix des populations vivant dans des zones non urbanisées. L'intergroupe sert de forum aux décideurs politiques et à la société civile, afin qu'ils débattent des initiatives et de la législation qui pourraient concerner ces zones.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Consultez le site web de l'intergroupe: www.rumra-intergroup.eu

Lisez un article sur l'intergroupe RUMRA à la page 17 du numéro du printemps 2015 de *Rural Connections*: <http://enrd.ec.europa.eu/en/publications-and-media/enrd-magazine>

Groupes de travail RUMRA



Ressources et financement pour le développement rural intégré



Rurban
Interrelations rurales et urbaines



Changement climatique
et énergie



Vivre aujourd'hui dans les zones rurales
(communautés, tourisme rural)



Produits régionaux
de qualité



Régions ultrapériphériques
et éloignées

INFOS ET ACTUALITÉS

Approbation des PDR 2014-2020

Restez informé sur les dernières approbations des PDR en Europe en consultant la page officielle des mises à jour de la Commission européenne:

http://ec.europa.eu/agriculture/rural-development-2014-2020/country-files/index_en.htm

Vous pouvez y trouver les informations relatives aux PDR approuvés, y compris des fiches d'information, des synthèses et des communiqués de presse.

À la date du 3 juillet 2015, 56 PDR nationaux et régionaux sur 118 pour la période 2014-2020 avaient été approuvés.

Partagez les «événements dans votre pays»

Les praticiens de l'agriculture dans les 28 États membres de l'UE peuvent désormais partager des événements sur des sujets liés à l'agriculture, à l'alimentation et au développement rural via la plate-forme «Événements dans votre pays» de la DG AGRI.

La plate-forme offre l'opportunité d'accroître gratuitement la visibilité de vos événements en Europe et de découvrir les activités pertinentes dans d'autres pays.

Consultez la page http://ec.europa.eu/agriculture/cap-communication-network/events-in-your-country/index_fr.htm

Événements liés à la PAC à l'expo universelle de Milan

L'exposition universelle 2015 est organisée à Milan, en Italie, sur le thème: «Nourrir la planète, énergie pour la vie». Il s'agit d'une opportunité unique de mettre en lumière la valeur ajoutée offerte par l'UE en ce qui concerne une production alimentaire sûre et durable et de

sensibiliser à l'importance de l'agriculture et au défi de la sécurité alimentaire.

Consultez la liste des événements liés à la PAC à l'EXPO universelle de Milan ici: http://ec.europa.eu/agriculture/expo-milano-2015/cap-events/index_en.htm

Guides et publications de l'UE



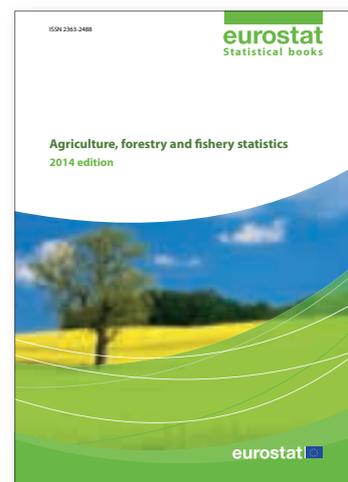
La DG AGRI a publié une étude qui examine et analyse les mesures d'aide aux investissements dans les PDR visant à accroître la productivité dans les secteurs agricole et sylvicole.

ISBN 978-92-79-35314-7
N° de cat.: KF-01-14-028-FR-N



La DG AGRI a réalisé une publication présentant les nouveaux types d'aide et outils mis à la disposition des jeunes agriculteurs pour établir et développer leurs exploitations. La brochure est disponible dans toutes les langues officielles de l'UE.

ISBN 978-92-79-38499-8
N° de cat.: KF-02-14-706-FR-C



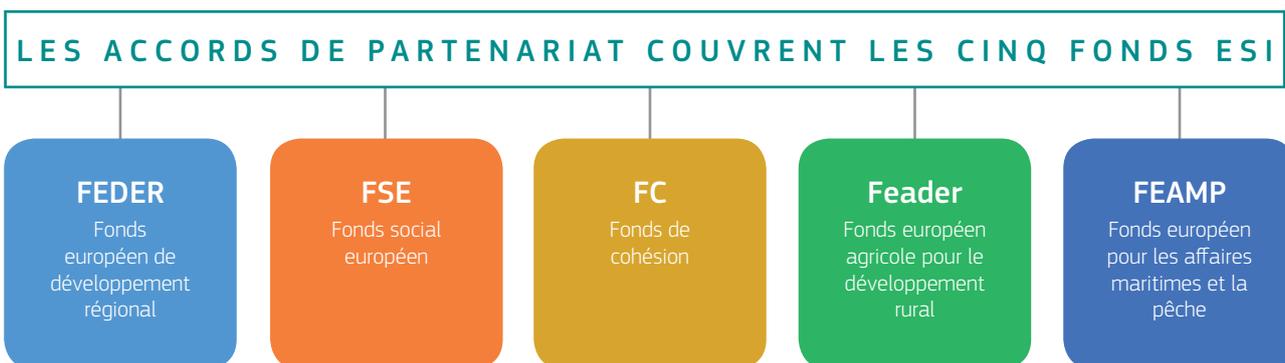
La publication la plus récente d'Eurostat, l'office statistique de l'UE, sur l'agriculture, la sylviculture et la pêche fournit des données par État membre sur la production agricole, les prix, les questions environnementales, les ressources forestières, et met l'accent sur l'agriculture familiale dans l'UE.

ISBN 978-92-79-43201-9
N° de cat.: KS-FK-14-001-FR-N

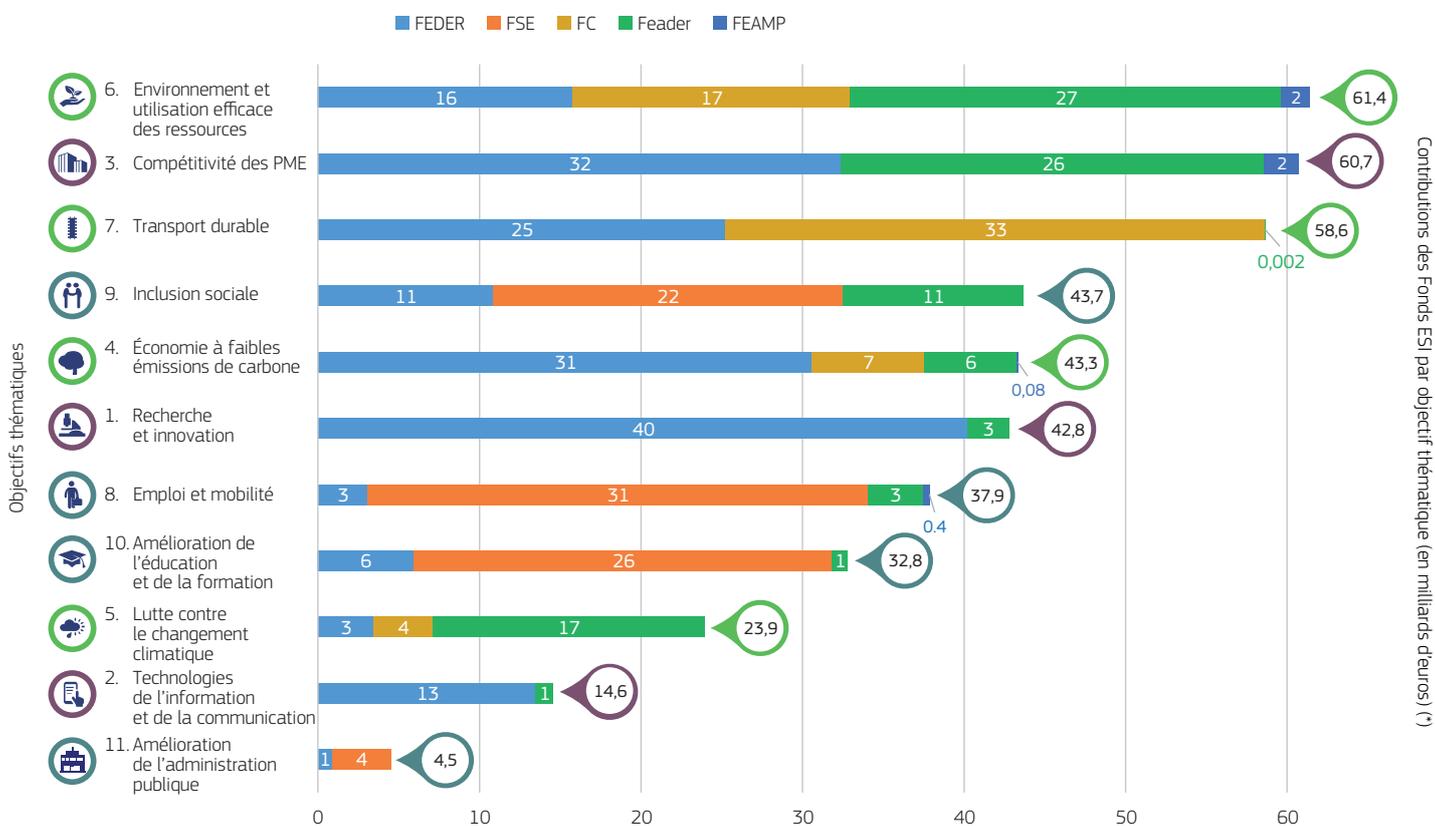
INFOS ET ACTUALITÉS

Infographie: Accords de partenariat 2014-2020

Chaque État membre de l'UE signe un «accord de partenariat» qui fixe ses priorités en matière d'investissements et sa stratégie pour une utilisation optimale des cinq Fonds structurels et d'investissement européens (Fonds ESI) tout au long de la période de programmation actuelle. Ces accords de partenariat sont rédigés par chaque État membre et négociés avec la Commission européenne.



RÉPARTITION INDICATIVE DES FONDS ESI PAR OBJECTIF THÉMATIQUE



(*) Source: Données agrégées du point de contact du REDR sur les objectifs thématiques des accords de partenariat.

INFOS ET ACTUALITÉS

OBJECTIFS THÉMATIQUES SÉLECTIONNÉS PAR ÉTAT MEMBRE ET RÉPARTITION INDICATIVE DU FEADER PAR ORDRE DE GRANDEUR*

	6. Environnement et utilisation efficace des ressources	3. Compétitivité des PME	5. Lutte contre le changement climatique	9. Inclusion sociale	4. Économie à faibles émissions de carbone	8. Emploi et mobilité	1. Recherche et innovation	2. Technologies de l'information et de la communication	10. Amélioration de l'éducation et de la formation	7. Transport durable	11. Amélioration de l'administration publique	Répartition totale du Feader par État membre (*) (en milliards d'euros)
France	●	●	●	●	●	●	●	●	●			11,4
Italie	●	●	●	●	●	●	●	●	●			10,4
Allemagne	●	●	●	●	●	●	●	●	●			9,5
Pologne	●	●	●	●		●	●		●			8,7
Espagne	●	●	●	●	●	●	●	●	●			8,3
Roumanie	●	●	●	●	●	●	●		●			8,1
Royaume-Uni	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		5,2
Grèce	●	●	●	●	●	●	●	●	●			4,7
Portugal	●	●	●	●	●	●						4,1
Autriche	●	●	●	●	●	●	●	●	●			3,9
Hongrie	●	●	●	●	●	●	●		●			3,4
Finlande	●	●	●	●	●	●	●	●	●			2,4
Bulgarie	●	●	●	●	●	●	●	●	●			2,4
République tchèque	●	●	●	●	●	●	●		●			2,3
Irlande	●	●	●	●	●		●		●			2,2
Croatie	●	●	●	●	●	●	●		●			2,0
Suède	●	●	●	●	●	●	●	●	●			1,8
Slovaquie	●	●	●	●	●	●	●	●	●			1,6
Lituanie	●	●	●	●	●	●	●	●	●			1,6
Lettonie	●	●	●	●	●	●	●		●			1,1
Danemark	●	●	●	●	●		●					0,9
Slovénie	●	●	●	●		●	●	●	●			0,8
Estonie	●	●	●	●	●	●	●		●			0,8
Pays-Bas	●	●	●	●			●		●			0,8
Belgique	●	●	●	●	●	●	●		●			0,7
Chypre	●	●	●	●	●	●	●	●	●			0,1
Luxembourg	●	●		●	●							0,1
Malte	●	●	●	●	●	●	●		●			0,1
Feader par objectif thématique (**) (en milliards d'euros)	26,7	26,2	16,8	11,2	5,7	3,4	2,6	1,1	0,9	0,02	0	

(*) Source: Règlement délégué (UE) n° 1378/2014 de la Commission.

(**) Source: Données agrégées du point de contact du REDR sur les objectifs thématiques des accords de partenariat.

Remarque: Les données et les chiffres présentés dans cette synthèse proviennent de la version des accords de partenariat approuvée par la Commission européenne. Pour un complément d'information, veuillez consulter la page http://ec.europa.eu/contracts_grants/agreements/index_fr.htm

QUESTIONS ET PERSPECTIVES RURALES

Réseau de développement rural des Balkans

Petar Gjorgievski

Le réseau de développement rural des Balkans (RDRB) est un groupement régional de réseaux de développement rural basés sur des organisations non gouvernementales dans les pays de l'ex-Yougoslavie. Le RDRB vise à renforcer la société civile et à promouvoir l'échange multinational dans le domaine du développement rural. Nous souhaitons tout particulièrement élargir notre collaboration avec nos collègues de l'UE.



Petar Gjorgievski
Petar Gjorgievski est président du réseau de développement rural de l'ancienne République yougoslave de Macédoine et membre de l'assemblée du réseau de développement rural des Balkans.
petar.g@ruralnet.mk

Les pays des Balkans occidentaux sont confrontés à de nombreux défis économiques. Leurs zones rurales, avec leurs ressources humaines et naturelles, leur solide tradition agricole et leur patrimoine culturel, peuvent jouer un rôle majeur face à ces défis. Tous ces pays mènent des politiques actives en matière de développement rural. Certains appliquent déjà, ou devraient bientôt appliquer, le programme IPARD cofinancé par l'UE.

RÉSEAUX RURAUX DANS LES BALKANS OCCIDENTAUX

Chaque pays des Balkans occidentaux possède un réseau de développement rural composé d'organisations non gouvernementales au niveau national ou régional. Nos réseaux contribuent activement à promouvoir les processus de développement rural, à stimuler l'intérêt et l'activité des parties prenantes rurales, à former des groupes de type Leader et à maintenir le développement rural au nombre des priorités politiques de chaque pays.

Le RDRB rassemble les réseaux de développement rural de l'ancienne République yougoslave de Macédoine, de la Bosnie-Herzégovine, de la Croatie, du Kosovo (*), du Monténégro et de la Serbie dans un seul réseau transnational (la Croatie est un État membre de l'UE, alors que les autres pays en sont à différents stades du processus d'adhésion à l'UE).

Le RDRB a pour objectif général de renforcer la société civile et de promouvoir l'échange multinational dans le domaine du développement rural, notamment entre les États membres de l'UE et les pays en voie d'adhésion. Son but global est de faciliter la définition des besoins et intérêts mutuels, de promouvoir la planification conjointe de projets et d'aider différentes institutions

à répondre aux besoins des pays des Balkans dans le domaine du développement rural.

Le RDRB favorise l'échange et les initiatives conjointes entre les réseaux membres, et entretient des contacts avec des réseaux similaires ailleurs en Europe.

À l'exception du Kosovo (*), tous les réseaux membres sont partenaires dans le cadre du partenariat Prepare pour l'Europe rurale.

Les domaines de coopération prioritaires sont:

- les activités de type Leader, avec la création de liens aux niveaux local, national et international;
- le développement commercial et économique;
- l'agriculture et l'agro-industrie;
- la promotion du patrimoine culturel et du tourisme rural;
- la protection de l'environnement;
- l'échange d'informations, d'expériences et de connaissances.

Le RDRB travaille en étroite collaboration avec le Groupe de travail permanent pour le développement rural régional d'Europe du Sud-Est (SWG), qui représente les ministères de l'agriculture des pays de l'ex-Yougoslavie et d'autres pays de la région. À titre d'exemple de cette coopération, tous les membres du RDRB ont participé, en avril 2014, aux événements portant sur l'habilitation des acteurs ruraux dans les Balkans occidentaux, qui ont été organisés conjointement par Prepare, le SWG et la Commission européenne. Trois de nos réseaux, ceux de l'ancienne République yougoslave de Macédoine, du Monténégro et de la Serbie, ont organisé des ateliers mobiles en marge de ces événements.



© Michael Dower, PREPARE

Poterie traditionnelle en vente dans le village de Zlakusa, en Serbie, Balkans occidentaux.

COOPÉRATION AVEC LES RRN DANS L'UE

Nos réseaux jouent déjà un rôle majeur dans la promotion du développement local sur la base de partenariats dans les Balkans occidentaux, et ils devraient contribuer encore davantage à la sensibilisation, à la mise en réseau et à la participation active parmi toutes les catégories de parties prenantes.

C'est pourquoi ces pays s'intéressent fortement à l'approche du développement rural de l'UE, y compris aux principes Leader. Le nombre de partenariats sous-régionaux s'inspirant du modèle Leader est en augmentation. Ces groupes de type Leader participeraient volontiers à des projets de coopération transnationale avec des partenaires de l'UE.

Nous souhaitons également apprendre des débats et des échanges portant sur le développement rural dans l'UE, et y contribuer. Cela comprend l'échange de réalisations, d'expériences et de savoir-faire entre les groupes Leader, les zones rurales, les administrations nationales et locales et les organisations jouant un rôle dans le développement rural au sein de l'UE et en dehors.

Nous entretenons des contacts étroits avec le point de contact du REDR, qui a organisé la 7^e assemblée du RDRB, le 27 avril 2015 à Bruxelles. Nous visons à renforcer davantage notre coopération avec des organisations similaires, à participer à des événements multinationaux organisés au niveau de l'UE et à inviter des personnes de nombreux pays européens à prendre part aux événements que nous organisons dans les Balkans occidentaux.

Nos réseaux membres contribuent tous, en tant que champions nationaux, à la campagne «parlement rural européen 2015» (voir l'article dans le numéro du printemps 2015 de *Rural Connections*, p. 23). Une mise en réseau active de ce type peut contribuer fortement au renforcement de l'ampleur du développement rural dans les pays des Balkans occidentaux au cours des prochaines années. Nous sommes impatients de renforcer la coopération avec nos partenaires de l'UE à l'avenir.

i POUR PLUS D'INFORMATIONS

Réseau de développement rural croate —
www.hmrr.hr

Réseau de développement rural de Bosnie-Herzégovine — www.ruralnamreza.ba

Réseau d'organisations de développement rural du Kosovo (*) — Adresse électronique: afrim_sharku@yahoo.com

Réseau de développement rural de l'ancienne République yougoslave de Macédoine —
www.ruralnet.mk

Réseau de développement rural du Monténégro —
www.ruralportal.me

Réseau de développement rural de Serbie —
www.ruralportal.me

(*) Cette désignation est sans préjudice des positions sur le statut, et est conforme à la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations unies ainsi qu'à l'avis de la Cour internationale de justice sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.

QUESTIONS ET PERSPECTIVES RURALES

Qualité en provenance des montagnes

Juan-Andres Gutierrez

Les produits de montagne offrent une possibilité d'investissement importante aux territoires au vu des nombreux avantages économiques, sociaux et environnementaux qu'ils fournissent. Dans ce contexte, la mention de qualité facultative «Produit de montagne» offre un outil particulièrement intéressant qui mérite d'être soutenu par les PDR 2014-2020.



Juan-Andres Gutierrez

Juan-Andres Gutierrez est le président d'Euromontana, l'association européenne multisectorielle pour la coopération et le développement des zones de montagne. info@euromontana.org

LA VALEUR DU LOCAL

Les produits locaux sont le résultat de l'histoire et des traditions des régions, et représentent souvent l'excellence dans leur domaine. Ils relient le produit au territoire par l'intermédiaire de procédés de production spécialisés et de ressources locales. Ce patrimoine culturel doit être préservé, défendu et favorisé au niveau européen.

Les produits locaux peuvent soutenir l'emploi local, promouvoir la cohésion sociale et l'esprit de communauté et favoriser des systèmes de production et de distribution plus durables.

Ce paramètre de qualité est peut-être le plus significatif pour les produits de montagne qui ont des caractéristiques spécifiques en raison de l'environnement de production, de la qualité des ressources naturelles ainsi que des techniques et du savoir-faire traditionnels utilisés pour leur production et leur transformation.

Les produits de montagne de qualité font partie intégrante de l'image des territoires de montagne et constituent ainsi un atout pour le développement de ces territoires.

LA MENTION DE QUALITÉ «PRODUIT DE MONTAGNE»

La politique de qualité a toujours été au centre des travaux d'Euromontana depuis sa création. L'association a passé les quinze dernières années à développer des outils et des projets et à mettre en œuvre une intense stratégie de lobbying pour parvenir à la reconnaissance et à la promotion des caractéristiques spécifiques des produits alimentaires de montagne au niveau européen. Le projet de recherche «Euromarc» et la charte européenne des produits agroalimentaires de montagne de qualité constituent des étapes clés de ce processus.



Les produits de montagne européens bénéficient de la qualité des ressources naturelles des zones de montagne.

Les efforts d'Euromontana ont été récompensés par l'adoption du règlement européen assez récent (2012) relatif aux systèmes de qualité applicables aux produits agricoles et aux denrées alimentaires [règlement (CE) n° 1151/2012]. L'article 31 de ce règlement établit la mention «produit de montagne» en tant que mention de qualité facultative, qui peut être utilisée dans l'étiquetage des produits qui proviennent essentiellement des zones de montagne, toutes les étapes de la transformation comprises.

Cette mention de qualité facultative permet la reconnaissance de ces produits et offre une nouvelle possibilité d'accroître l'accès au marché des produits de montagne dans l'UE et au-delà. Il sera également possible de promouvoir des territoires entiers sur la base des produits de montagne qui représentent tout leur patrimoine: paysages, coutumes et traditions.

Euromontana espère maintenant que la mention de qualité «Produit de montagne» sera favorisée auprès des acteurs des chaînes d'approvisionnement de montagne et que son utilisation sera encouragée aux niveaux national et régional au moyen d'outils et de mesures appropriés prévus par les nouveaux plans de développement rural (2014-2020).

La mention de qualité facultative «Produit de montagne» permet la reconnaissance de ces produits et offre une nouvelle possibilité d'accroître l'accès au marché dans l'UE et au-delà.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Lisez les discussions et les conclusions des assises européennes de la montagne 2014, organisées à Bilbao, qui ont examiné les possibilités de développement des montagnes européennes offertes par la nouvelle PAC en mettant l'accent sur les produits de montagne:

<http://www.euromontana.org/conclusions-des-ix-assis-es-europeennes-de-la-montagne/>

Un nouveau réseau sur la coopération territoriale

Sven Defrijn

En décembre 2014, nous avons lancé le réseau européen sur la coopération territoriale pour la fourniture de biens publics. Le message principal du réseau est que les biens publics — tels que l'eau et la biodiversité — peuvent être fournis de manière plus efficace à l'échelle territoriale qu'au niveau des exploitations individuelles. Par ailleurs, ils offrent d'importants avantages économiques grâce à la réduction des coûts.



Sven Defrijn
Sven Defrijn est l'un des membres fondateurs du réseau européen sur la coopération territoriale pour la fourniture de biens publics. Il représente ABC Eco².

En 2013 et en 2014, le Groupe de Bruges a organisé deux ateliers au cours desquels des agriculteurs, des organisations agricoles et des autorités (régionales) de différents pays ont présenté des exemples de coopération territoriale et ont débattu de questions liées à ce sujet.

Un petit groupe ⁽¹⁾ s'est rassemblé pour poursuivre les travaux et échanger sur ce sujet, donnant ainsi naissance au réseau européen sur la coopération territoriale pour la fourniture de biens publics. Le réseau est ouvert et informel, sans structure institutionnelle, bien que nous soyons actuellement soutenus par deux membres de l'agence pour les entreprises des Pays-Bas.

LA COOPÉRATION TERRITORIALE ET LES PDR

Nous avons créé le réseau dans le but de contribuer à l'augmentation de la valeur écologique et économique résultant du renforcement et de l'amélioration de la mise en œuvre de l'approche territoriale. L'un de nos objectifs clés consiste à promouvoir cette approche au sein des PDR 2014-2020.

Les approches territoriales peuvent améliorer l'efficacité du nouvel instrument politique de verdissement relevant du premier pilier de la PAC 2014-2020 ainsi que des mesures suivantes des PDR, notamment:

(1) Sven Defrijn (ABC Eco², Belgique), Henk Smith (ANOG, Pays-Bas), Jon Brennan (Leitrim Organic Farmers Cooperative, Irlande), Nat Page (Fundatia ADEPT, Roumanie) et Pierre-François Vaquie (CUMA, France).

- 10 — agroevironnement-climat;
- 12 — paiements au titre de Natura 2000 et de la directive-cadre sur l'eau;
- 13 — paiements en faveur des zones soumises à des contraintes naturelles ou à d'autres contraintes spécifiques;
- 16 — coopération.

La nouvelle période de programmation a créé des possibilités nouvelles mais aussi des défis. Des groupes d'utilisateurs des terres peuvent représenter un seul bénéficiaire pour les contrats agroenvironnementaux, ouvrant ainsi la possibilité de financer une approche territoriale. Cependant, la plupart des règlements de l'UE, y compris les systèmes de suivi et de contrôle, sont toujours basés sur des contrats individuels plutôt que sur des approches territoriales.

PROMOUVOIR L'ÉCHANGE

L'une des tâches concrètes du nouveau réseau consiste à collecter des bonnes pratiques de mise en œuvre des approches territoriales. Nous communiquerons et échangerons des informations sur ces idées et d'autres au moyen d'un site web interactif. Nous organiserons également des ateliers thématiques ouverts pour inspirer, informer et impliquer les parties intéressées.

Le réseau a déjà établi des liens avec des chercheurs, mais est toujours à la recherche de partenaires pour partager des expériences sur la coopération territoriale en matière de biens publics dans d'autres régions de l'UE. Souhaitez-vous nous rejoindre?



Les approches territoriales rassemblent les parties prenantes dans la réalisation d'objectifs communs.

© ABC Eco², Belgique

POUR PLUS D'INFORMATIONS

<http://groupebruges.eu/3rd-european-conference-materials-documents>
Contact: Remco.schreuder@rvo.nl

QUESTIONS ET PERSPECTIVES RURALES

Les migrants en Suède: développer ensemble nos zones rurales

Nils Lagerroth

L'Europe subit actuellement une pression énorme de la part des régions avoisinantes touchées par la guerre et le terrorisme. Des personnes arrivent chaque jour dans nos pays dans l'espoir d'y démarrer une nouvelle vie. Nombreux sont ceux à y voir un problème. Cependant, les immigrants et les demandeurs d'asile peuvent représenter une ressource précieuse pour nos zones rurales.



Nils Lagerroth travaille au sein de l'unité d'appui du RRN suédois et est membre du groupe de travail national pour l'inclusion sociale des réfugiés et des immigrants.
nilslagerroth@jordbruksverket.se

La Suède accueille depuis longtemps de nombreuses personnes venant de différentes parties du monde. En 2014, la Suède arrivait en tête des pays européens ayant accepté le plus d'immigrants par habitant, d'après les chiffres du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Durant la période de programmation précédente, le RRN suédois a entamé ses travaux en faveur des personnes nées dans d'autres pays. Ces travaux ont fourni une base solide pour cette nouvelle période de programmation, la nécessité d'agir ne faisant que s'accroître.

Depuis lors, un groupe de travail pour l'inclusion sociale des réfugiés et des immigrants a été désigné par le comité directeur du RRN suédois pour jouer un rôle plus important dans les travaux de ce dernier. Quatorze autorités et organisations différentes sont représentées et travailleront sous la direction de Per Hasselberg, de la Fédération suédoise des sociétés agricoles et d'économie rurale. Elles ont également été dotées d'un budget plus important.

Asha Ismail Olsson représente SIOS, la structure de regroupement des organisations ethniques en Suède, au sein du groupe de travail. «Ces personnes peuvent apporter leur contribution à la société de nombreuses façons», déclare-t-elle. «Le problème est que les immigrants se retrouvent le plus souvent dans des zones urbaines lorsqu'ils arrivent en Suède, ce qui entraîne des difficultés en termes de logement et de chômage.

En revanche, nos zones rurales voient leur population diminuer, leurs maisons se vider et leurs entreprises rechercher désespérément des travailleurs.»

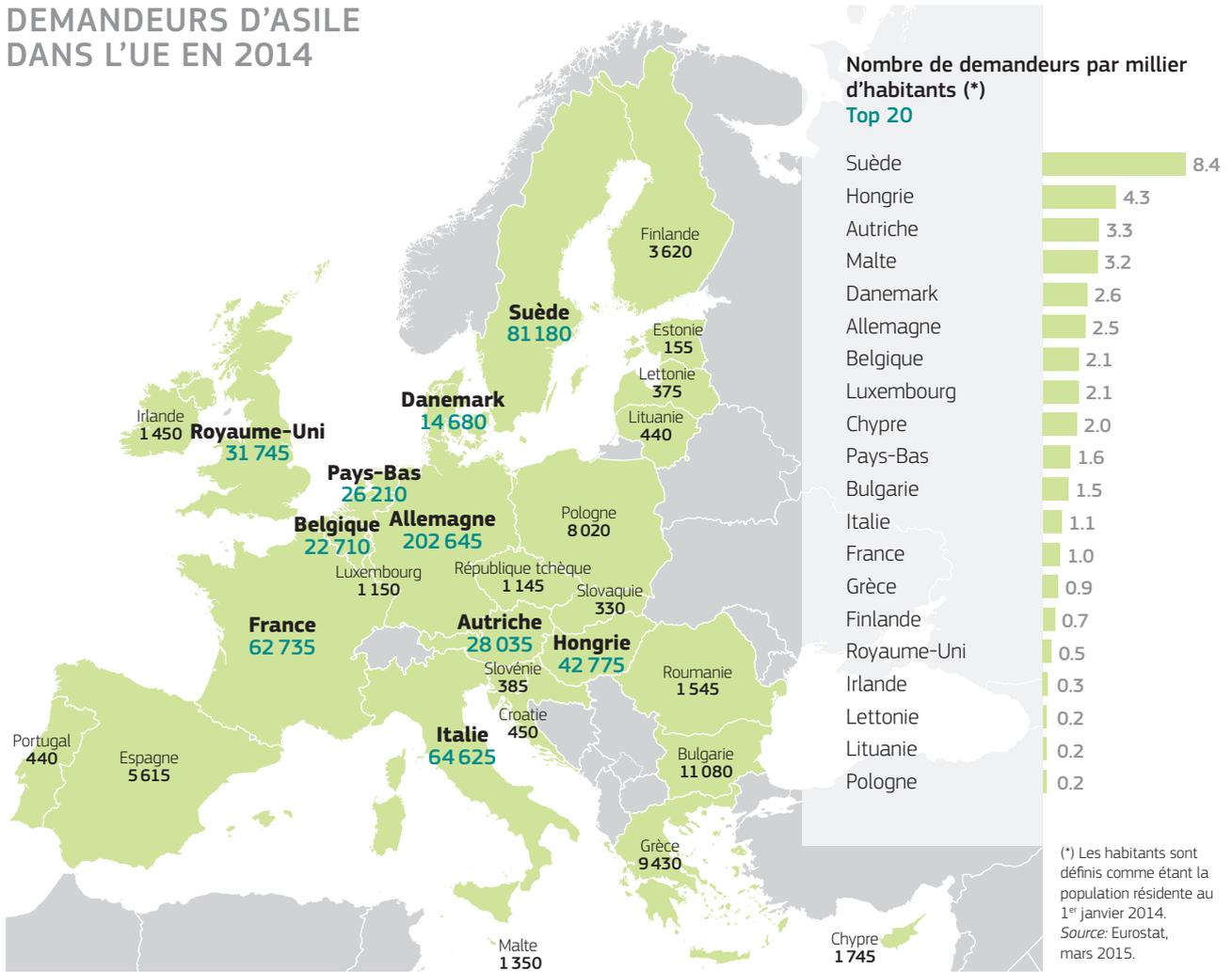
LES VILLAGEOIS TENDENT LA MAIN

L'île d'Orust, dans l'ouest de la Suède, représente un bon exemple de la manière dont la société suédoise s'est rassemblée pour aider les demandeurs d'asile. Là-bas, l'église, l'équipe de football et d'autres groupes organisent différentes activités au cours desquelles les villageois et les demandeurs d'asile peuvent se rencontrer et apprendre à se connaître. Parmi ces activités figurent des cours de suédois, des réunions d'information ainsi que des cours d'ukulélé et de natation.

Une enquête réalisée auprès des demandeurs d'asile présents sur l'île montre que 30 à 40 % d'entre eux souhaitent maintenant rester dans leur village. Pour la plupart des autres zones rurales de Suède, ce taux se situe habituellement autour de 10 %.

«Tout a changé pour moi depuis que je suis arrivé à Orust. Je m'y suis fait pas mal de nouveaux amis et ai élargi mon réseau de connaissances, ils sont ma nouvelle famille», déclare Anas «Christophe» Alfadel, originaire d'une grande ville, Damas, en Syrie. «Je pense qu'il est plus facile d'apprendre à connaître les gens dans un petit village que dans les villes. J'ai vraiment le sentiment que le village a besoin de moi, les gens le

DEMANDEURS D'ASILE DANS L'UE EN 2014



disent tout le temps et cela me rend heureux. Mon rêve serait d'y ouvrir un cabinet dentaire, étant donné que je suis dentiste agréé.»

DOMAINES PRIORITAIRES POUR LA SUITE

Lors d'un atelier organisé ce printemps, les représentants des autorités et organisations compétentes ont recensé quatre domaines sur lesquels le groupe de travail pour l'inclusion sociale des réfugiés et des immigrants doit se concentrer:

- **Cartographier la situation et le potentiel en ce qui concerne les nouveaux arrivants dans les zones rurales.** La Suède est friande de produits locaux, artisanaux, etc.; il ne reste donc plus qu'à faire coïncider intérêts et compétences des ressortissants étrangers avec la demande des consommateurs suédois.
- Relever de **bons exemples et de bonnes méthodes de participation de la société civile pour l'intégration des immigrants.** Les organisations de la société civile en Suède sont souvent plus développées et actives dans les zones rurales et constituent une ressource importante pour les activités en faveur de l'intégration. Par exemple, la Fédération suédoise de football travaille activement à l'intégration des immigrants et est représentée dans la plupart des villages.

- **Favoriser les possibilités d'emploi pour les immigrants dans les zones rurales.** Davantage peut être fait pour sensibiliser les employeurs et aider les immigrants à obtenir des stages ou un emploi correspondant à leurs qualifications et intérêts. Il s'agit d'une étape clé pour l'intégration et, par exemple, pour l'apprentissage de la langue.
- **Favoriser l'accès des immigrants au logement dans les zones rurales.** Nous devons chercher les moyens de trouver des logements disponibles ou de convaincre les propriétaires et de les informer qu'il est nécessaire de louer leur bien à des personnes venant d'autres pays. Il est particulièrement important de mettre des logements à disposition là où se trouvent des possibilités d'emploi.

Le groupe de travail est face à une tâche importante. Dans le cadre de ces efforts, Per Hasselberg insiste sur le projet «intégration verte» qui vise à «partager les connaissances, les expériences et les intérêts des immigrants avec les zones rurales de Suède».

QUESTIONS ET PERSPECTIVES RURALES

Régimes de paiements agroenvironnementaux fondés sur les résultats

Dans le cadre des régimes de paiements agroenvironnementaux fondés sur les résultats, les agriculteurs ont la liberté et la flexibilité nécessaires pour prendre leurs propres décisions en matière de gestion des terres. Ils reçoivent des paiements pour parvenir à un résultat ou un objectif environnemental spécifique. La Commission européenne a soutenu les efforts visant à rassembler les recherches, les informations et les expériences pratiques sur ces régimes de paiements agroenvironnementaux. Nous présentons ici un échantillon des réflexions et expériences tirées de ces travaux pour illustrer différentes questions et perspectives concernant cette pratique utile du développement rural.

Charles Suss —
producteur laitier, Vosges du Nord, France

J'ai participé à un régime basé sur les résultats parce qu'il reconnaît le bon travail que j'effectue depuis des années dans mon exploitation. Ce que je trouve positif dans ce régime, par rapport aux précédentes approches de gestion, c'est qu'il me laisse la possibilité de couper l'herbe au bon moment, en fonction du temps et des autres

conditions locales. Avant, le calendrier était plus strict et ne me permettait pas toujours de récolter au meilleur moment.

Ce régime me donne la flexibilité dont j'ai besoin pour adapter mes pratiques de gestion à la prairie et améliorer mes compétences pour maintenir en bon état ces prés riches en espèces.



Brendan Dunford —
directeur du programme «Burren Farming for Conservation»,
Irlande



Nous estimons que notre approche basée sur les résultats fonctionne très bien parce qu'elle donne aux agriculteurs un objectif d'amélioration de leur performance environnementale — leur système de pâturage, leur système d'alimentation, etc. — qu'ils n'avaient pas autrement. Elle leur permet également de réfléchir davantage aux actions qu'ils doivent entreprendre dans l'exploitation parce qu'ils comprennent maintenant que l'amélioration de leur approvisionnement en eau, par exemple, les aidera à augmenter leur performance environnementale.

Elle donne aux agriculteurs un nouveau langage pour parler de l'environnement et de leurs résultats environnementaux, un langage qui a vraiment du sens pour eux.

Kaley Hart —
Institute for European Environmental Policy,
Londres, Royaume-Uni



Davantage d'agriculteurs pourraient être intéressés par les paiements basés sur les résultats, mais pour ce faire, il est très important d'envisager les régimes agroenvironnementaux de leur point de vue. L'implication des agriculteurs ainsi que des experts environnementaux à l'étape de conception du régime permet de tenir compte des besoins des deux parties.

La flexibilité est un facteur important influençant la décision des agriculteurs de participer à un régime basé sur les résultats. Les agriculteurs doivent comprendre quels sont les objectifs en matière de biodiversité, comment les adapter à leurs systèmes d'exploitation agricole et comment les résultats environnementaux pourraient leur apporter d'autres bénéfices, et pas seulement les paiements.

Dr Rainer Oppermann —

Institut d'agroécologie et de biodiversité, Mannheim, Allemagne



Il existe trois facteurs clés de réussite pour la mise en œuvre des [régimes de paiements agroenvironnementaux basés sur les résultats]. Premièrement, les parties prenantes de l'agriculture et de la nature doivent comprendre et accepter ces régimes. Deuxièmement, nous avons besoin d'indicateurs adaptés qui soient faciles d'utilisation et pratiques pour le suivi. Troisièmement, il est important d'être bien conseillé et bien orienté sur la manière de mettre en œuvre les régimes.

Ces régimes sont plus faciles à gérer et à contrôler, parce que les résultats en matière de biodiversité sont plus faciles à vérifier que pour les mesures de gestion. La vérification des résultats en matière de biodiversité ne nécessite normalement qu'une seule visite, alors que la vérification des mesures de gestion en nécessite souvent deux ou trois.

Cécile Bayeur —

parc naturel régional des Vosges du Nord, France



Dans le parc naturel des Vosges du Nord, nous avons mis en œuvre la mesure des «prairies fleuries». Cette approche basée sur les résultats vise à préserver les prairies riches en espèces. Davantage d'agriculteurs veulent utiliser cette mesure plutôt que la mesure «zéro fertilisation» précédente, qui, d'après nous, finançait les prairies à faible valeur écologique. Par ailleurs, l'approche «zéro fertilisation» n'a pas amélioré de manière significative l'écologie des prairies riches en espèces et a sérieusement diminué la qualité des fourrages pour les agriculteurs. La mesure «zéro fertilisation» risquait donc d'échouer.

Martine Bijman —

coopérative agricole agroenvironnementale Waterland & Dijken, Pays-Bas

Notre régime basé sur les résultats se fonde sur le nombre de nids et le type d'oiseau. Le principe est que les agriculteurs sont payés en fonction du nombre d'oiseaux. Plus il y a d'oiseaux, plus le paiement est élevé, et un agriculteur contribue aux résultats des autres agriculteurs. Les agriculteurs versent à la coopérative 75 % de leur paiement pour la protection des nids reçu de la part de

l'organisme payeur et 20 euros par hectare de tous les autres paiements agroenvironnementaux. La coopérative redistribue ensuite l'argent entre ses membres en fonction des résultats concernant la biodiversité.

La raison pour laquelle les agriculteurs acceptent de travailler de cette manière avec la coopérative est que cette dernière leur fournit des services administratifs. Les agriculteurs doivent donc gérer moins de paperasse lorsqu'ils demandent des paiements agroenvironnementaux.

**i POUR PLUS D'INFORMATIONS**

Des informations supplémentaires sur les régimes de paiements agroenvironnementaux basés sur les résultats (notamment une base de données consultable des régimes existants, un guide étape par étape, des vidéos multilingues, des conclusions de recherches et le blog de la communauté de pratique) sont disponibles sur le site web de la Commission européenne à l'adresse http://ec.europa.eu/environment/nature/rbaps/index_en.htm



Coopératives agricoles dans le cadre de la mise en réseau dans le secteur rural

Cátia Rosas

Les coopératives sont créées pour rassembler les agriculteurs afin qu'ils partagent leurs ressources et trouvent des solutions à des problèmes communs. Les principes de coopération et de contrôle démocratique et le souci de l'intérêt de la collectivité sont au cœur de leurs travaux. Les coopératives agricoles jouent un rôle essentiel dans le développement rural et l'extension de la mise en réseau dans le secteur rural.



Cátia Rosas est experte en matière de mise en réseau dans le secteur rural et de questions environnementales au sein de la Confagri, la confédération des coopératives agricoles du Portugal.
Catia.Rosas@confagri.pt

COOPÉRATIVES AGRICOLES

Grâce aux coopératives, les agriculteurs reçoivent un soutien technique, des informations et une formation sur les bonnes pratiques agricoles afin de produire des produits de meilleure qualité. Les membres livrent ensuite ces produits à la coopérative, qui fournit une valeur ajoutée, par exemple en transformant le raisin en vin, et peut directement vendre les produits sur le marché. Ils peuvent également partager des équipements et des machines agricoles.

Les coopératives renforcent le rôle des agriculteurs au sein des chaînes d'approvisionnement, qui sont souvent dominées par les acteurs plus importants, et peuvent atténuer le risque. Elles apportent également un soutien aux activités économiques, sociales et environnementales locales dans les zones rurales et jouent un rôle important dans leur communauté.

Les coopératives permettent à leurs membres de participer à des débats politiques, par l'intermédiaire de leurs représentants au sein des organes consultatifs nationaux et européens. L'importance du secteur permet une mise en réseau solide et efficace «de Bruxelles à l'exploitation». Les coopératives peuvent participer à la conception des mesures européennes et à leur mise en œuvre au niveau local, en favorisant la communication et l'échange entre les différents niveaux.

Au Portugal, il existe plus de 700 coopératives agricoles, comptant 400 000 membres de base. Leur chiffre d'affaires annuel combiné équivaut à 4 000 millions d'euros et elles sont à l'origine de 62 % de la production de lait, 42 % de la production de vin, 22 % de la production d'huile d'olive et 25 % de la production de fruits dans le pays.

PRINCIPES DU MOUVEMENT COOPÉRATIF

Parmi les principes du secteur coopératif, il convient de souligner l'**intercoopération** (entre les coopératives et d'autres organisations) et le **souci de l'intérêt de la collectivité**. Il s'agit d'un modèle économique qui place les individus au centre du processus décisionnel, en fournissant des ressources économiques soumises à un **contrôle démocratique**.

Le modèle coopératif a fait preuve d'une grande résilience face à l'effondrement du système financier mondial. Cependant, la plupart des gens ne connaissent pas ses différences par rapport à d'autres modèles entrepreneuriaux. La Confagri vise à promouvoir la forme coopérative d'entreprise comme le moteur reconnu de la durabilité économique, sociale et environnementale, le modèle préféré par les individus et la forme d'entreprise à la croissance la plus rapide.

Les coopératives contribuent déjà fortement au développement rural. Avec le soutien adéquat et une plus grande compréhension et reconnaissance, elles pourraient contribuer davantage en tant qu'acteurs clés au sein du renforcement de la mise en réseau dans le secteur rural.



Les coopératives jouent habituellement un rôle actif dans les communautés locales.

© ForumEstudiante

POUR PLUS D'INFORMATIONS

www.confagri.pt

Vision 2020 de l'Alliance coopérative internationale: <http://ica.coop/en/media/news/2020-vision-outlines-opportunity-co-operatives-grow>

L'alimentaire dans l'agenda urbain

Marielle Dubbeling

L'alimentation devient de plus en plus une question urbaine. Des initiatives politiques et des programmes sont entrepris partout dans le monde dans divers domaines liés à la production et l'approvisionnement alimentaires urbains et périurbains. Le développement de systèmes alimentaires résistants dans les villes et les régions urbaines nécessite une volonté politique ainsi que l'utilisation des instruments politiques et de planification disponibles, y compris les PDR.



Marielle Dubbeling est directrice de la Fondation RUAF, un réseau international de centres de ressources sur l'agriculture urbaine et la sécurité alimentaire.
m.dubbeling@ruaf.org

L'ALIMENTATION EST UNE PROBLÉMATIQUE URBAINE

Les crises économiques et des prix alimentaires, les perturbations de l'approvisionnement alimentaire dues au climat et l'augmentation alarmante des problèmes de santé liés à l'alimentation ont mis en évidence le fait que les villes doivent réfléchir à la manière de garantir à leur population un accès à des denrées alimentaires suffisantes, abordables, saines et sûres.

Les villes, en tant que centres de consommation, sont de plus en plus conscientes de leur responsabilité dans la création de systèmes alimentaires plus résistants et durables. Ces systèmes doivent promouvoir des formes écologiquement durables de production alimentaire, réduire les déchets alimentaires et fournir des moyens de subsistance décentes aux personnes qui produisent, transforment et vendent les denrées alimentaires dans les zones rurales, périurbaines et urbaines.

Par ailleurs, les villes commencent à percevoir l'alimentation comme vectrice d'autres politiques d'urbanisation durables qui s'articulent notamment autour des questions du transport, de la santé, de la planification de l'utilisation des terres, de l'emploi, de la gestion des déchets et de l'adaptation au changement climatique.

PRINCIPES DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES DES RÉGIONS URBAINES

Les systèmes alimentaires sont essentiels pour l'établissement de liens entre les zones rurales et les zones urbaines, pour la planification et pour l'adaptation au changement climatique au niveau territorial. La notion de «région urbaine», comprenant un ou plusieurs centres urbains et ses ou leurs zones périurbaines et rurales, devient ainsi le niveau pertinent pour des

solutions intégrées et globales dans le cadre d'un système alimentaire urbain à long terme.

Les résultats du projet de recherche en cours «Supurbfood», financé par l'UE, soulignent la nécessité de reconnecter les différents flux urbains afin de permettre la réduction, le recyclage et la réutilisation des déchets alimentaires, des déchets organiques des zones urbaines, des eaux usées, de l'énergie et des nutriments pour parvenir à des modes d'approvisionnement alimentaire durables dans les zones urbaines et périurbaines.

Un autre principe directeur consiste à créer et à renforcer les synergies spatiales en utilisant les terres à plus d'une fin à la fois et en utilisant les denrées alimentaires comme un moyen de relier les différents objectifs politiques urbains. Parmi les exemples figurent la promotion des synergies pour la production alimentaire, la réduction du risque d'inondations, la gestion des eaux de pluie et l'atténuation du changement climatique.

Un dernier principe clé est une gouvernance alimentaire renforcée et la transparence du système alimentaire. Cela peut être mené à bien par le renforcement des liens directs avec les producteurs par l'intermédiaire de petites chaînes d'approvisionnement alimentaire.

La gouvernance alimentaire peut également être améliorée en mettant en place et en renforçant des structures organisationnelles multipartites qui facilitent l'implication de diverses parties prenantes, parmi lesquelles différents départements gouvernementaux et juridictions et les personnes qui font le lien entre les activités et les initiatives de la société civile et une politique et une planification alimentaires plus formelles.



Exploitation Huebhof appartenant à la ville de Zurich.

© stadigmues.ch

POUR PLUS D'INFORMATIONS

www.ruaf.org

Cet article est basé sur l'éditorial du magazine *Agriculture urbaine* de la RUAF n° 29, «City Region Food Systems», www.ruaf.org/publications/magazines

Publication de la FAO et de la RUAF intitulée «City Region Food Systems»

Wiskerke, J.S.C. (2015, à paraître), «Urban food systems», in de Zeeuw, H., et Drechsel, P. (eds), *Cities and Agriculture-Developing resilient food systems*, Earthscan.

QUESTIONS ET PERSPECTIVES RURALES

Nouvelle politique rurale de l'OCDE

Paul Soto

La récente conférence de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur le développement rural a présenté des idées pour la mise en œuvre de la «nouvelle politique rurale». L'approche consiste à examiner des possibilités nouvelles et émergentes de promotion du développement économique des zones rurales par la diversification. Elle insiste fortement sur l'investissement, l'amélioration des connexions entre les zones urbaines et rurales et les partenariats de tout type.



Paul Soto est le chef d'équipe du point de contact du REDR, l'unité d'appui du REDR.
info@enrd.eu

CONTEXTE

La conférence de l'OCDE sur la politique de développement rural intitulée «**Prosperité nationale au travers d'une politique rurale moderne: compétitivité et bien-être dans les zones rurales**» a eu lieu du 19 au 21 mai 2015 à Memphis, aux États-Unis. Cette conférence marquait la 10^e réunion des plus grands responsables politiques au monde dans ce domaine, des experts internationaux et des représentants du secteur privé visant à débattre des meilleures pratiques pour les zones rurales.

Le fil conducteur de la conférence était que le «nouveau paradigme rural» établi dans une publication de l'OCDE de 2006 est plus pertinent que jamais en raison de la crise, mais que sa mise en œuvre fait défaut. L'objectif de l'OCDE consiste désormais à relancer sa collaboration avec les pays membres sur la base de la mise en œuvre de son document intitulé «**New Rural Policy: Linking up for Growth**».

Le message ou discours principal de ce document semble être économique: en temps de crise, lorsque les ressources publiques sont rares, les zones rurales doivent être perçues comme des sources de «possibilités nouvelles, d'options et de croissance» qui contribuent au reste de l'économie. Les pays membres ne peuvent se permettre de gaspiller ces possibilités.

TENDANCES ÉMERGENTES CLÉS

L'accent est mis sur l'abandon des subventions compensatoires au profit des **investissements dans les moteurs clés de la croissance** dans les zones rurales. Cela implique une meilleure compréhension



L'OCDE a publié le document concernant sa nouvelle politique rurale lors de sa grande conférence sur le développement rural, en mai 2015.

des principaux facteurs qui influencent la compétitivité et la productivité des diverses économies rurales. Les gouvernements doivent adopter une position systémique et intervenir pour «amorcer» la croissance, lever les obstacles et pallier les défaillances du marché aux différents niveaux.

L'accent est mis sur les **chaînes d'approvisionnement et les groupements (clusters)**. Les Américains ont la réputation d'être particulièrement efficaces lorsqu'il s'agit de déployer une série d'instruments financiers et d'attirer les investissements privés grâce aux partenariats public-privé. Le commissaire Hogan a manifesté son intérêt pour cet aspect. Il convient toutefois de noter que cela nécessite une approche plus intégrée des économies rurales que les «appels à projets basés sur des mesures», souvent isolés, qui prévalent dans de nombreuses régions de l'UE.

Cependant, si l'agriculture et la sylviculture jouent toujours un rôle primordial en tant que partie centrale des actifs naturels de chaque territoire, il est généralement reconnu que de nouveaux emplois proviendront de la **diversification**. Des possibilités de croissance et d'emploi ont été relevées dans certaines actions visant à soutenir la résilience des zones rurales au changement climatique, dans des politiques visant à soutenir les systèmes alimentaires locaux et dans l'agenda récent, plus large, de la promotion de la «bioéconomie».

Malgré une définition quelque peu obscure, la «**bioéconomie**» concerne le développement de nouveaux produits et services à partir des actifs naturels des zones rurales. Dans certaines régions, comme les pays nordiques, l'accent semble être mis sur l'énergie



Cette nouvelle politique souligne les connexions entre les zones rurales et urbaines et les initiatives prises à la base, telles que celle des jardiniers dans le système alimentaire de la région urbaine de Rotterdam (pour plus d'informations sur cette initiative, voir le magazine Agriculture urbaine de la RUAF, numéro 29, «City Region Food Systems», p. 14, de Jan-Willem van der Schans: www.ruaf.org/publications/magazines).

(par exemple à partir des produits forestiers), alors que dans d'autres (région du Delta), il est placé sur l'ingénierie biologique et le recours à l'agriculture pour produire une série de nouveaux produits et services.

Enfin, l'OCDE appelle à des **politiques davantage fondées sur des éléments probants**, des définitions plus claires de ce qui est rural et des mesures plus globales du «bien-être» plutôt que sur des mesures unidimensionnelles du produit intérieur brut (PIB).

DIVERSITÉ DES ZONES RURALES

La complexité et la diversité des zones rurales ont été largement reconnues. Elles sont perçues comme comprenant certaines des zones les plus prospères ainsi que des zones présentant les plus grandes concentrations de pauvreté. Une constatation importante a été établie: les zones rurales proches des villes s'en sortent mieux. Le message concernant l'**amélioration des connexions et des partenariats entre les zones urbaines et rurales** est donc clair.

La complexité des zones rurales et de leurs économies signifie également qu'il est impossible que les gouvernements centraux gèrent de près le développement selon une approche descendante. Leur rôle consiste à fournir des cadres de soutien flexibles qui encouragent les **initiatives à la base** prises par les acteurs publics, privés et de la société civile. Cela

nécessite des stratégies de renforcement de la confiance et de la participation des parties prenantes.

CONCLUSIONS

Bon nombre des questions et approches décrites par la nouvelle politique rurale de l'OCDE sont similaires aux questions soulevées par la première assemblée des réseaux ruraux européens qui s'est tenue en janvier 2015 et lors des réunions ultérieures du groupe de pilotage des réseaux ruraux. Le point de contact du REDR dispose d'une série d'outils qui peuvent être mobilisés pour soutenir les activités communes avec l'OCDE en vue d'examiner ces questions communes.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

<http://www.oecd.org/rural/rural-development-conference/>

<http://www.oecd.org/fr/gov/politique-regionale/lenouveauparadigmeruralpolitiquesetgouvernance.htm>

<http://www.oecd.org/fr/Économie/rural-urban-partnerships-an-integrated-approach-to-economic-development.htm>

COUP DE PROJECTEUR SUR... L'AMÉLIORATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES PDR

RAPPORT

Un pari renforcé sur le développement territorial en Bretagne, France

Le Conseil régional de Bretagne cherche à optimiser la possibilité de rassembler et de coordonner les fonds européens au niveau territorial. La mise en œuvre sera gérée au niveau des 21 «Pays» de la Région.



© Frédéric Henry

« Le sujet, c'est le projet, pas le budget », explique le vice-président du Conseil régional de Bretagne, Thierry Burlot, auprès des élus qui s'approprient à signer les contrats de territoire pour la période 2014-2020 ⁽¹⁾.

Outre les contrats signés par les deux métropoles régionales (Rennes et Brest), des contrats de partenariat seront conclus avec les 21 «Pays» qui composent la Bretagne (voir encadré). Des approches de développement territorial peuvent être mises en œuvre au niveau de chaque Pays, qui rassemblent élus et acteurs de la société civile, ces derniers étant regroupés dans un «conseil de développement».

(1) *La Gazette des Communes*, n° 2248, 24 novembre 2014.

Depuis 2005, le Conseil régional s'appuie sur ces entités locales pour mettre sur pied des partenariats permettant de conjuguer développement régional et développement local. En raison de leur taille, les Pays présentent un contexte idéal pour mettre en œuvre des projets qui répondent aux besoins de ces territoires locaux tout en s'insérant dans les objectifs stratégiques de la Région. Ils favorisent une vision ascendante et intégrée du développement.

Selon le document définissant la politique bretonne de développement, les contrats de partenariat que la Région entend négocier avec les Pays seront donc à la fois :

- des instruments de territorialisation des politiques régionales, adaptables en fonction des problématiques rencontrées dans chaque territoire;

- des outils facilitant l'appropriation des enjeux régionaux par les acteurs locaux et la mise en cohérence des politiques publiques;
- un cadre permettant de soutenir des projets de plus faible envergure mais qui sont importants pour le territoire, «à la condition toutefois d'être plus exigeants sur leur exemplarité, leur innovation voire leur extension sur d'autres territoires» ⁽²⁾.

COMITÉ UNIQUE DE PROGRAMMATION

La France déléguant la mise en œuvre des Fonds européens aux Régions, la Bretagne articulera sa politique territoriale 2014-2020 avec l'approche européenne. Ainsi, le Conseil régional a décidé d'orienter vers les Pays les outils que sont l'Investissement territorial intégré (ITI) dans le cadre du FEDER et le développement local mené par les acteurs locaux (CLLD) dans le cadre du Feader et du FEAMP.

Les stratégies partagées de développement négociées entre les Pays, leurs conseils de développement et la Région seront donc les pierres angulaires de la mobilisation des Fonds européens et serviront à la fois dans ce cadre de «stratégies locales de développement» pour le CLLD et de «stratégies intégrées» pour l'ITI.

Dans chaque Pays, un «comité unique de programmation», sélectionnera les projets financés par des fonds européens et donnera son avis pour les fonds proprement régionaux.

« Il s'agit de simplifier les choses puisqu'une seule instance (le comité unique de programmation) évaluera tous les projets, et de faire participer les acteurs privés aux côtés des élus. »

Sébastien Hamard
Directeur de l'aménagement et de la solidarité au Conseil régional de Bretagne

«Nous avons souhaité en effet que l'approche Leader soit appliquée pour tous les Fonds dans ce comité unique de programmation, qui réunira 50 % - 1 d'élus et 50 % + 1 d'acteurs privés locaux issus des conseils

(2) http://www.bretagne.fr/internet/upload/docs/application/pdf/2014-08/politique_territoriale_2014_2020.pdf

Les 368 «Pays» de France

En France, la notion de «pays» est née dans les années 1970, et plus particulièrement en Bretagne, dans les régions rurales de l'intérieur particulièrement pauvres. Elle traduit une volonté de changement et de reprise en main de l'avenir du territoire par ses habitants. «Vivre et travailler au pays» était un slogan de l'époque.

Année après année, le mouvement des «Pays» s'est développé et s'est organisé au fil des ans et, progressivement, les pouvoirs publics ont reconnu ce nouvel échelon géographique comme pertinent pour promouvoir le développement local.

Ainsi, la loi n° 95-115 du 4 février 1995 officialise le «Pays» comme cadre juridique pour qu'un certain nombre de communes et d'intercommunalités puissent unir leurs forces sur une base volontaire pour mettre en œuvre des approches territoriales. Ils poursuivent deux grands objectifs:

- développer les atouts du territoire concerné;
- renforcer les solidarités réciproques entre la ville et l'espace rural.

Le Pays est défini comme «un territoire regroupant plusieurs intercommunalités, le plus souvent à l'échelle d'un bassin d'emploi, rassemblant un pôle urbain et son hinterland rural ou bien constitué d'un réseau de petites villes et de centres bourgs, auquel la géographie, l'histoire, ou la vie économique donnent sa cohérence. Bref, un territoire qui correspond à l'espace de vie de ses habitants pour leur résidence, leur travail, l'accès aux services et leurs pratiques de loisirs. Le Pays tire sa légitimité du projet de développement durable, élaboré de manière collective par ses élus en association avec la société civile, et formalisé dans une «charte de pays»» ⁽¹⁾.

La politique du Pays a fortement inspiré les concepteurs de l'initiative européenne Leader, qui a renforcé et amélioré l'efficacité de cette approche.

En 2013, 368 Pays couvraient plus de 80 % du territoire français et regroupaient 48 % de la population.

Pour plus d'informations, visitez le site <http://www.anpp.fr/spip.php?rubrique22>

(1) Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR).



La Bretagne est divisée en 21 Pays couvrant toute la Région.



Brest est l'une des deux métropoles de la Région Bretagne.

de développement et qui devront être représentatifs des secteurs économiques, sociaux, culturels, environnementaux, de la pêche et des activités maritimes.»

CONSULTATION

Les échanges sur l'orientation de la politique territoriale régionale ont fait l'objet de beaucoup de réunions et de rapports.

Le Conseil régional a proposé à tous les Pays un diagnostic invitant tous les acteurs à recenser les enjeux communs pour le développement régional et celui de chacun des Pays. Une rencontre des territoires a été organisée en juin 2013, réunissant 300 personnes, pour aborder la contractualisation régionale et les questions de planification territoriale, de solidarité et de types de projets éligibles.

« Sur le fond, les orientations que l'on retrouve dans les approches territoriales intégrées ont ainsi fait l'objet d'échanges avec les acteurs locaux, même si ce n'est qu'au fil des échanges avec Bruxelles que se précisent les modalités de cette programmation. »

Thierry Burlot
Vice-président du Conseil
régional de Bretagne

« Il y a eu aussi des réunions des partenaires par Fonds en veillant à avoir toujours une approche territoriale. Ce n'est pas évident de croiser approches sectorielles et territoriales. On a réuni régulièrement Pays et conseils de développement et,

au fur et à mesure qu'on les a réunis, on a aussi échangé avec eux sur les approches territoriales intégrées des fonds européens »⁽³⁾, explique Thierry Burlot.

ANIMATION RENFORCÉE

En 2007-2013, les conseils de développement des Pays n'étaient pas soutenus par la Région pour leur animation courante mais étaient accompagnés à travers la réalisation d'études ou d'actions visant à accroître la capacité de réflexion de leurs membres. Or les conseils de développement faisaient régulièrement part de leur besoin d'être accompagnés de manière plus pérenne par la Région dans leur animation quotidienne.

En 2013, le réseau des conseils de développement bretons a mené une enquête⁽⁴⁾ qui a montré notamment qu'on regrettait « des temps d'animation dédiés et des moyens budgétaires qui tendent à diminuer, des difficultés de stabilisation du poste d'animateur/trice (succession de contrats à durée déterminée) et des relations organiques floues ou inexistantes avec les Pays ».

Aussi, à partir de 2014, il a été proposé de soutenir financièrement les postes d'animateurs et de les considérer comme une ingénierie territoriale à part entière, essentielle à la vie des conseils de

(3) Lettre du Réseau rural français, n° 46, mars 2014.

(4) « Quels Conseils de développement demain? Propositions du réseau des conseils de développement bretons », <http://ceildev-paysredonbs.asso-web.com/uploaded/ra-seau-cd-propositions-quels-cd-demain.pdf>

développement et à leur capacité à formuler des propositions sur l'avenir de leur Pays.

Chaque Pays s'est donc engagé en 2014 dans une étude sur les missions, l'organisation de l'animation de la planification régionale et son mode de financement local. Les conclusions de ces études servent à négocier avec chaque Pays une « convention-cadre pour l'ingénierie territoriale » qui précisera les modalités d'accompagnement des porteurs de projets.

Une enveloppe budgétaire régionale de 15,2 millions d'euros sera consacrée à l'animation de la stratégie des pays et à l'accompagnement des porteurs de projets. Une autre enveloppe, dédiée à l'animation des conseils de développement, permettra chaque année à chaque conseil de bénéficier d'un montant de 25 000 euros.

« Les Pays ont un rôle d'accompagnement des porteurs de projet », explique Sébastien Hamard. « Ils sont là pour les accompagner. Notre travail de mobilisation, ainsi que celui des Pays, consiste aussi à animer des réunions localement, à expliquer, à faire preuve de pédagogie. Les membres des conseils de développement servent aussi de relais auprès des autres acteurs privés pour les informer. »

« Nous avons aussi souhaité que tous les porteurs de projets, quel que soit leur statut, soient auditionnés pour présenter leur projet devant le comité unique de programmation afin de créer plus de liens, de liant avec les autres acteurs privés ou élus, de favoriser le partage d'expériences, les mutualisations, etc. »

« La Région a clairement opté pour un choix politique en faveur des approches territoriales intégrées. »

Thierry Burlot
Vice-président du Conseil
régional de Bretagne

« Nous souhaitons responsabiliser les acteurs locaux et rendre les choses plus fluides », conclut Thierry Burlot. « Cela impose d'aller vers une convergence des comités qui n'est pas simple à mettre en œuvre. Il va falloir faire le plus simple possible avec un système dont nous savons qu'il est complexe. »

Un précédent exemplaire: Leader Redon-Bretagne Sud

«À l'issue de la révision de sa charte de territoire pour 2006-2012, le Pays de Redon-Bretagne Sud a souhaité aller encore plus loin dans la recherche de cohérence entre sa stratégie territoriale et ses outils financiers de développement.

Ainsi, à l'occasion du démarrage du programme Leader 2007-2013, et à l'aube d'un nouveau contrat de Pays (contrat pluriannuel passé entre la Région et le Pays et prévoyant le financement par la Région d'un certain nombre d'opérations), les élus ont décidé de ne créer qu'un seul comité de programmation.

Cette volonté illustre la recherche de complémentarité entre les différents programmes pour plus d'efficacité. Depuis 2008, ce sont donc les mêmes représentants qui statuent sur les dossiers du contrat de Pays et Leader. Le GAL a ainsi pu s'inscrire totalement dans la stratégie et les actions du Pays.

L'instauration d'un seul comité de programmation a eu pour effet

de donner aux acteurs une vision globale de la stratégie territoriale. L'approche multisectorielle et transversale en a été renforcée. Ce fonctionnement a par ailleurs facilité les cofinancements et l'articulation des programmes territoriaux.

Considéré comme exemplaire, c'est ce principe qui a été retenu par l'autorité de gestion régionale (Région Bretagne) comme fondement des comités uniques de programmation (CUP) du nouveau programme Leader 2014-2020.»

Charlotte Chelala, animatrice Leader, Pays de Redon-Bretagne Sud



© Frédéric Henry

Les approches territoriales peuvent rassembler les intérêts agricoles et maritimes en une seule stratégie cohérente.

Budget de la Bretagne consacré au développement territorial 2014-2020

BUDGET TOTAL: 389,9 millions d'euros

Dont:

- Crédits régionaux: 266 millions d'euros
- FEDER territorialisé (ITI): 77 millions d'euros (48 millions d'euros pour les Pays; 29 millions d'euros pour les métropoles)
- CLLD Leader (Feader): 36,8 millions d'euros
- CLLD (FEAMP): 8,1 millions d'euros

i POUR PLUS D'INFORMATIONS

www.bretagne.fr

COUP DE PROJECTEUR SUR... L'AMÉLIORATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PDR

ENTRETIEN

PARTICIPATION DES ONG ENVIRONNEMENTALES POLONAISES DANS LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Dr Jarosław Krogulec

BirdLife Pologne

Jarosław Krogulec travaille à la Société polonaise de protection des oiseaux (OTOP) depuis six ans, et, plus récemment, en tant que responsable de la conservation. Partenaire de BirdLife en Pologne, l'OTOP et M. Krogulec sont très engagés dans les activités liées au développement rural et contribuent notamment à l'élaboration du nouveau programme de développement rural du pays.



© Dorota Lukasiak

fournir un savoir-faire plus détaillé sur les considérations environnementales. Nous fournissons des éléments probants aux organes scientifiques pour informer les responsables des processus décisionnels. C'est l'une des raisons pour lesquelles l'autorité de gestion et l'Institut veulent mettre à profit notre expertise dans le processus de planification du PDR.



Quelle autre valeur ajoutée le PDR tire-t-il de votre implication?

La participation des ONG à la planification du PDR n'est pas facultative. La politique de développement rural de l'UE octroie un financement sous réserve d'une consultation adéquate et de la participation des groupes de la société civile. Nous faisons bon usage de ces opportunités pour améliorer le mode opératoire du PDR.

Par exemple, une partie très importante de nos travaux est basée sur la surveillance nationale des populations d'oiseaux. C'est une obligation pour tous les États membres, et nous pouvons ainsi utiliser les données que nous collectons pour identifier les espèces et les habitats qui nécessitent une attention particulière afin de les protéger. Nos données remontent à de nombreuses années, et montrent ainsi des tendances claires sur la manière dont les différents oiseaux réagissent aux différentes utilisations des terres.

Des oiseaux comme le phragmite aquatique deviennent rares, et nous travaillons avec l'autorité de gestion pour concevoir un système de financement agroenvironnemental ciblé pour le PDR qui paierait les agriculteurs pour qu'ils prennent soin de ces oiseaux. Nous pouvons fournir ce type de valeur ajoutée et nous apportons également d'autres avantages utiles à l'autorité de gestion.



Pourquoi la Pologne souhaite-t-elle impliquer des ONG dans le processus de planification du PDR?

Nous fournissons des conseils sur les mesures de financement du PDR qui ont un impact sur l'environnement, c'est-à-dire bon nombre d'entre elles. Pour le nouveau programme, notre implication a été encouragée par le gouvernement, qui nous a aidés à conseiller les ministères sur la manière dont les mesures du PDR peuvent être favorables aux oiseaux et aux habitats.

Nous avons également travaillé en étroite collaboration avec l'Institut des technologies et des sciences de la vie durant la phase de planification du PDR. Notre implication spécifique contribue à



© Andrzej Kosmicki

Les espèces avicoles menacées comme le phragmite aquatique devraient bénéficier de la participation des ONG au PDR.



Comment impliquez-vous les acteurs sur le terrain?

Une grande partie de nos travaux nécessite un contact direct avec les agriculteurs; nous connaissons donc bien leur situation, leurs intérêts, et les raisons pour lesquelles ils exercent leur activité de cette manière. BirdLife Pologne travaille en étroite collaboration avec des petits exploitants agricoles et nous soulignons souvent leurs contributions potentielles à la politique de développement rural. Par ailleurs, notre mandat consiste également à fournir des services de conseils agricoles et nous nous concentrons sur des domaines dans lesquels il existe des lacunes au niveau des conseils du PDR provenant d'autres sources consultatives.

Par conséquent, nous pouvons contribuer à la réalisation des objectifs politiques importants du PDR. En outre, nous faisons cela d'une manière acceptable pour les agriculteurs locaux. Notre relation avec les agriculteurs polonais est très positive et nous apporte des connaissances utiles sur la communauté agricole. Récemment, nous avons constaté que les agriculteurs étaient moins eurosceptiques que par le passé.

Cela peut être dû aux efforts des ONG visant à sensibiliser les agriculteurs à la manière dont l'UE peut les soutenir, sans qu'ils aient à effectuer des changements majeurs.

Un autre point qu'il convient de noter sur la participation des ONG est leur intérêt à suggérer des nouvelles idées d'amélioration du PDR. Ce type de réflexion novatrice peut déboucher sur des mesures et projets du PDR de meilleure qualité.



Quels sont les principaux défis auxquels sont confrontées les ONG lors de leur participation au PDR?

Les ressources représentent bien évidemment notre défi principal. Nous avons parfois l'impression d'être autant occupés que le ministère de l'agriculture et le ministère de l'environnement, mais nous disposons d'un personnel très limité par rapport à eux. Nous sommes toujours sous pression, et cela signifie que nous ne pouvons pas participer à tous les travaux sur la conservation de la nature du PDR. Nous n'avons pas assez de temps ou de personnel pour nous impliquer dans les questions relatives au changement climatique, mais nous devrions le faire

parce que nous disposons d'informations précieuses sur l'utilisation des ressources de la vie sauvage, permettant de mesurer les effets de l'action contre le changement climatique.

Nous avons été déçus par les transferts d'argent du PDR à d'autres mesures de la PAC pour 2014-2020. Cela a été associé à une réduction drastique de 93 % des terres polonaises qui peuvent être couvertes par les mesures agroenvironnementales en faveur des oiseaux. Une telle réduction budgétaire a un effet négatif sur la participation des ONG parce que les petites et les grandes organisations ont toutes fait bon usage du financement précédent pour améliorer les résultats environnementaux du PDR. Le défi principal consiste donc à trouver des solutions pour ne pas perdre ce grand élan qui a été donné par tous les travaux constructifs effectués auparavant par le PDR.

Les agriculteurs sont particulièrement désorientés et ne savent plus ce qu'ils doivent faire maintenant. Ils se sont habitués à utiliser le financement pour exercer leur activité d'une manière écologique et ils ne veulent pas devoir prendre des décisions économiques qui menacent les jeunes oiseaux ou les espèces de l'UE menacées d'extinction.

COUP DE PROJECTEUR SUR... L'AMÉLIORATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PDR

RAPPORT

Gestion du développement local intégré dans le West Cork, Irlande

Le West Cork est bien connu par la communauté irlandaise du développement rural pour son succès dans la coordination des mesures d'aide socio-économique et environnementale dans les zones rurales. Ces mesures sont appliquées par des organes tels que le West Cork Development Partnership (WCDP).



© Fuchsia Brands Ltd/Catherine Cronin

Situé au sud de l'Irlande à la frontière du comté de Kerry, le West Cork est une région essentiellement rurale célèbre pour ses villes et villages pittoresques, ses plages et sa beauté sauvage. C'est une région traditionnellement productrice de bétail et de produits laitiers de qualité, avec des exploitations ovines et bovines formant un pilier de l'économie rurale. D'autres produits alimentaires de première qualité, le tourisme, l'artisanat, les services et les nouvelles technologies comme les énergies renouvelables continuent de contribuer à la

diversification des possibilités de revenus dans les 3 200 km² de la région.

Le WCDP fonctionne comme une organisation multifonctionnelle de développement local qui oriente les fonds des diverses sources nationales et européennes vers les projets d'entreprise et communautaires au moyen d'un plan d'action territoriale stratégique. Le financement Leader et une stratégie de développement local sont des éléments clés des opérations intégrées plus larges du WCDP.

« Le WCDP vise à promouvoir, à soutenir, à aider et à s'engager dans le développement social, le développement des entreprises pour faciliter la réhabilitation rurale et le développement de la communauté destiné à promouvoir le bien-être des communautés locales. »

Définition de la mission du WCDP

LA GESTION DES FINANCEMENTS MULTIPLES EN PRATIQUE

Ian Dempsey, directeur du WCDP, explique le fonctionnement de l'approche intégrée de l'organisation du développement local, en remarquant: «Nous utilisons différents financements pour différents types d'activité, qui sont tous conçus et gérés de manière à se compléter. Cela renforce notre capacité à soutenir une grande variété de bénéficiaires et d'activités liées aux projets.»

Les fonds de l'UE comprennent Leader, Interreg et Horizon 2020, qui sont co-financés par des sources nationales. Les régimes favorisant l'inclusion sociale, le travail assisté, le développement de la communauté, l'énergie des ménages et les loisirs en milieu rural sont tous gérés par le WCDP en utilisant les budgets nationaux. Un mandat aussi varié nécessite que les systèmes d'appui du WCDP soient également multidimensionnels. Cela est essentiel pour le contrôle de l'efficacité et la réduction du risque d'erreurs entre les dispositifs administratifs non intégrés.

Du fait de son engagement à améliorer continuellement ses modes opératoires, le WCDP a introduit de nouveaux systèmes informatiques et de gestion de projets. Le système combiné de contrôle financier et des projets fournit des connaissances intéressantes sur la manière dont les groupes Leader (ou d'autres acteurs du développement rural) peuvent mettre en œuvre une administration intégrée efficace d'approches financées par diverses sources.

TIRER LES LEÇONS DE L'AUDIT

«À la suite d'un audit effectué par l'UE, nous avons pris conscience de l'avantage du renforcement de notre équipe par un membre du personnel spécialisé dans les systèmes de gestion financière. Nous avons également formé un employé spécifique pour couvrir les questions relatives aux marchés publics, et cet ensemble de compétences est un autre composant essentiel de nos opérations», déclare M. Dempsey.

«Ces nouvelles ressources nous ont aidés à gérer de bons systèmes financiers qui profitent tant aux bénéficiaires des projets qu'à nos collègues des autorités nationales. Nous avons en outre introduit un outil spécifique de "gestion des relations clients" qui améliore l'efficacité et l'efficacité de notre gestion financière. Il

s'agit d'un ensemble de bases de données qui centralise toutes les informations dont nous et nos clients avons besoin pour nos travaux de développement.»

« Nos responsabilités envers nos communautés représentent le moteur de nos efforts visant à améliorer constamment l'efficacité des systèmes administratifs internes et externes. »

Ian Dempsey
Directeur du WCDP

Tous les documents, du procès-verbal des réunions lors des étapes de préparation du projet aux photographies des visites de suivi du projet, peuvent être associés au sein de la base de données de gestion des relations clients (CRM). Parmi de nombreuses autres fonctions utiles, ce



Le West Cork est une zone essentiellement rurale célèbre pour ses villages pittoresques et sa beauté sauvage.



Les services locaux essentiels peuvent tirer profit d'une mise en œuvre plus stratégique du financement de l'UE.

type d'outil peut rassembler des rapports intermédiaires et faire correspondre les dépenses financières aux résultats. Il peut également être utilisé pour identifier les zones géographiques présentant des opportunités, ou au contraire, des lacunes.

Dans le West Cork, l'utilisation d'un outil CRM pour Leader prévient les risques de perte d'informations et contribue à éviter les doubles emplois. Il garantit une approche beaucoup plus systématique des contrôles financiers et peut être utilisé à distance, ce qui est pratique pour le personnel effectuant des travaux sur le terrain pour des projets de développement.

LA VALEUR D'UNE ADMINISTRATION EFFICACE

« Nous avons appris que la création précoce de liens entre les sources de financement sur le système CRM résultait en un système d'administration plus commun et plus cohérent, qui produit les résultats les plus utiles. »

Ivan McCutcheon
Gestionnaire du PDR, WCDP

« Un point important dont il faut tenir compte pour tout système CRM est de veiller à en choisir un suffisamment flexible pour être adapté et compatible avec plusieurs sources différentes du financement du développement », souligne M. McCutcheon.

Les facteurs de réussite du développement rural intégré dans le West Cork comprennent donc une administration intégrée efficace des travaux financés par différentes sources. L'approche de type guichet unique proposée aux communautés comporte

de nombreux avantages. Cela épargne au grand public d'essayer de comprendre les différents flux de financement et cela évite la complexité des différents processus de demande. Les résultats de ce type d'approche simplifiée et centralisée peuvent aider à encourager davantage de personnes locales à recourir plus souvent aux services de développement nationaux et de l'UE.

« L'intégration des différents programmes de financement dans le système CRM fournit une approche plus normalisée de nos travaux, qui produit des gains d'efficacité pour toute personne impliquée. Cela requiert un investissement en ressources humaines et informatiques au début, mais les bénéfices en valent la peine », déclare M. Dempsey.

AVANTAGES PRATIQUES DES APPROCHES SYSTÉMATIQUES

« Nous devons obtenir l'engagement des personnes à utiliser correctement le système de manière systématique. Certains craignaient que cela ne crée des charges de travail supplémentaires, mais les avantages de l'utilisation d'un outil d'administration intégré sont vite devenus évidents ». Parmi ces avantages figurent : des gains de temps ; un accès plus aisé à toutes les informations nécessaires, qui sont partagées dans un endroit unique ; des options analytiques pour le renvoi aux informations du projet et la comparaison de celles-ci ; et un risque moins élevé de confusion ou de perte de documents.

Les fonctions administratives simplifiées sont possibles via le système CRM. Par exemple, le WCDP comporte désormais une liste centralisée des contacts auxquels ils fournissent des informations. Auparavant,

un certain nombre de listes séparées devaient être coordonnées manuellement et des erreurs pouvaient survenir lors de la notification ou la promotion. Désormais, le WCDP peut simplement consulter ses listes existantes et sélectionner le type de personnes qu'il souhaite inclure. L'ajout et la suppression de données sur cette « liste maîtresse » sont également plus faciles et limitent les possibilités de répétition durant les activités de communication.

L'utilisation d'un système d'administration intégré commun fournit les mêmes informations à tout le monde et au même moment. Différents membres du personnel au niveau local, régional, national ou même de l'UE peuvent accéder au système en ligne pour vérifier les progrès d'un projet, ou pour voir quelle en est la prochaine étape. Cela peut se faire sans devoir s'adresser à l'administrateur responsable du projet, et cette efficacité peut améliorer de manière significative la flexibilité du personnel.

Les procédures d'initiation des utilisateurs du WCDP au système CRM soulignent l'adage informatique selon lequel « si vous mettez n'importe quoi dans le système, il vous sortira n'importe quoi ». Par conséquent, il convient de veiller à ce que toutes les personnes impliquées sachent comment utiliser au mieux le système d'administration intégré et comment bénéficier de sa compatibilité multifinancement.

DIMINUTION DES CHARGES DE TRAVAIL MULTIFINANCEMENT

Le WCDP entend poursuivre la bonne utilisation de son système d'administration intégré au cours de la période 2014-2020. Des nouvelles approches de Leader et d'autres financements du développement local en Irlande offrent à l'organisation des opportunités ainsi que des défis. Sa précédente expérience du système CRM devrait s'avérer très précieuse durant les travaux de coordination du nouveau soutien.

M. Dempsey souligne un point saillant de cette tâche, en insistant sur l'importance cruciale que les systèmes d'administration intégrés « diminuent la charge de travail et ne l'augmentent pas. Nous devons veiller à ce que les systèmes s'adaptent à nos besoins et nous devons éviter de devoir faire trop de compromis, qui pourraient compromettre les méthodes de développement que nous souhaitons appliquer pour nos communautés ».

De pareils défis du multifinancement se poseront également à d'autres organisations du développement local en Europe. Tous ces systèmes administratifs doivent tendre vers la simplification, afin qu'ils restent accessibles et faciles d'utilisation pour toutes les personnes impliquées (bénéficiaires, personnel, partenaires, évaluateurs et auditeurs).

La conception de normes de compatibilité dès le départ contribuera à l'efficacité des opérations sur le long terme. Les priorités principales comprennent ici l'examen et l'identification des options de systèmes administratifs cohérents, idéalement ceux qui peuvent utiliser des procédures de demande similaires, des indicateurs de performance communs et des fréquences de suivi communes, ainsi que des exigences et des délais de notification parallèles.

AVANTAGES SUPPLÉMENTAIRES DE LA SIMPLIFICATION

En tant qu'organisation de développement ascendante, le WCDP est toujours à la recherche de façons de renforcer la capacité des groupes des communautés et des secteurs économiques qu'il sert. Par conséquent, le système de logiciel CRM a été introduit avec l'objectif non seulement de renforcer l'efficacité et l'efficacité des opérations internes du

WCDP, mais également de montrer aux groupes externes la manière dont une approche CRM similaire pourrait contribuer à optimiser leurs propres opérations.

« Un autre avantage du logiciel est que nous pouvons l'utiliser comme modèle de démonstration pour promouvoir les bonnes pratiques de gestion auprès des organisations locales. »

Ivan McCutcheon
Gestionnaire du PDR, WCDP

« Dans le cadre de notre mandat de renforcement des capacités, nous avons transféré notre savoir-faire en matière de systèmes CRM aux projets des communautés, tels que les organisateurs de festivals locaux et un forum environnemental. Des groupes d'inclusion sociale et d'autres organismes de la communauté ont également manifesté leur intérêt », souligne M. McCutcheon.

« Les conseils et le soutien que nous avons apportés à une association de transport rural grâce au logiciel CRM ont été un succès remarquable. Nous l'avons aidée à mettre en place et à tester sa propre version de la base de données dans un projet pilote, qui a ensuite été adoptée au niveau national pour toutes les filiales de

l'association. Cela a renforcé leur capacité à contrôler leurs finances, amélioré leur compréhension des bases de clients, et renforcé le ciblage de leurs services de transport rural. »

De tels résultats de développement indirects et le succès obtenu par l'approche intégrée dans le West Cork de la gestion du développement local représentent une bonne pratique du développement rural qui peut être reproduite ailleurs dans les zones rurales européennes.



COUP DE PROJECTEUR SUR... L'AMÉLIORATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PDR

ENTRETIEN

DIMINUER LA BUREAUCRATIE DU PDR AU DANEMARK

Kristian Handberg

Agence danoise AgriFish

Kristian Handberg travaille à l'agence danoise AgriFish et a pris part à la préparation de nouvelles procédures d'administration simplifiées qui entreront en vigueur en 2016 pour le PDR du Danemark.

© Ministry of Food, Agriculture and Fisheries of Denmark



Pourquoi le Danemark voulait-il rendre son PDR plus simple d'utilisation?

Nous estimons que la simplification est un processus bénéfique pour toutes les parties parce qu'elle offre des avantages tant aux personnes qui souhaitent demander et utiliser le financement du PDR qu'au personnel et aux organisations impliqués dans la gestion des fonds.

Il peut parfois être frustrant pour les demandeurs de financement de ne pas savoir pourquoi certaines décisions ont été prises au sujet du montant de financement qu'ils reçoivent. Cela peut également entraîner des erreurs et des revendications de montants incorrects pour différentes choses, ce qui augmente la paperasse et le travail administratif pour toutes les personnes impliquées.

Nous savons que les agriculteurs et d'autres utilisateurs du PDR sont très occupés, et nous voulions donc trouver des manières de rendre les décisions de

financement plus claires et les demandes de financement plus faciles à utiliser. Un système administratif plus «transparent» permettra ainsi de réduire les délais nécessaires pour les demandes de subventions et l'argent devrait également être utilisé de manière plus précise, avec moins d'erreurs.



En quoi le PDR est-il plus simple d'utilisation aujourd'hui?

L'un des principaux moyens que nous avons utilisés est l'introduction des «options de coûts simplifiés». Celles-ci établissent des prix fixes pour des choses courantes que l'enveloppe financière du PDR a l'habitude de couvrir. Par exemple, nous savons que de nombreux agriculteurs utilisent les fonds pour clôturer les pâtures; nous pouvons donc fixer un coût commun pour chaque mètre de clôture installé. Nous pouvons procéder de la même façon pour chaque mètre carré d'une nouvelle étable, ou d'une porcherie, etc.

Auparavant, l'agriculteur aurait dû obtenir au moins deux devis pour ces coûts auprès de différents fournisseurs, et il aurait dû recourir au fournisseur qui présentait le meilleur rapport qualité/prix. Cette preuve du rapport qualité/prix est importante parce que les fonds du PDR proviennent des contribuables de l'UE et ne doivent pas être gaspillés dans des choses trop onéreuses ou pas vraiment nécessaires.

Cependant, le processus pouvait se révéler long et compliqué pour les agriculteurs qui devaient obtenir les différents devis. De même, l'autorité de financement devait vérifier que ces prix présentaient un rapport qualité/prix raisonnable et une décision devait ensuite être prise sur le montant de l'enveloppe financière qui serait approuvé. Les agriculteurs remettaient parfois en

question la décision et demandaient davantage d'explications sur la décision de financement.



Qu'implique l'utilisation d'outils du PDR comme les options de coûts simplifiés?

Notre objectif était de calculer les coûts standard pour toute une série d'éléments différents (nous les appelons les «objets de coûts») qui sont utilisés dans de nombreux projets du développement rural. À cette fin, nous devons d'abord examiner toutes nos données couvrant les objets de coûts des récents projets du PDR. C'était une bonne chose que nous disposions déjà des données nécessaires, mais nous avons découvert que celles-ci étaient stockées dans différents endroits. La première tâche consistait donc à regrouper toutes les informations dont nous avons besoin dans une source centrale. Cela était non seulement utile pour le calcul des options de coûts simplifiés, mais cela signifiait aussi que les données pouvaient également être utilisées à d'autres fins d'évaluation et de gestion.

Nous avons eu recours à des consultants externes pour nous aider à rassembler toutes les données dont nous avons besoin à partir de 2010. Ils ont également effectué une grande partie de l'analyse visant à calculer des coûts raisonnables. Ces travaux ont identifié des prix moyens de projets précédents, et les consultants ont également tenu compte des évolutions éventuelles des prix avant de nous fournir une série de recommandations de coûts standard pour les différents objectifs du PDR en matière de coûts.

Il a fallu quelques mois pour venir à bout de cette tâche et, durant cette période, les consultants sont souvent revenus vers nous pour nous interroger sur les raisons pour lesquelles nous avons pris certaines décisions de financement dans le passé et sur la flexibilité que nous étions prêts à offrir pour le nouveau PDR. De nombreuses questions nous ont forcés, en tant qu'organisation, à nous pencher attentivement sur nos approches précédentes. Nous avons de ce fait réfléchi d'autant plus soigneusement à nos futures opérations, et cet exercice est extrêmement utile pour une agence gouvernementale comme la nôtre.



Quels enseignements utiles avez-vous tirés jusqu'à présent qui pourraient être mis à profit par les autres PDR?

Avant de commencer les calculs, nous nous sommes entretenus avec nos collègues du PDR en Suède, qui ont commencé à travailler avec les options de coûts simplifiés il y a environ deux ans. Ils nous ont fait part de certains enseignements

utiles tirés jusqu'alors, dont l'importance de la consultation des différentes parties prenantes. Ces conseils se sont révélés très utiles car ils ont mis en lumière d'autres facettes des coûts, et cela nous a aidés à les rendre plus précis. Ils ont également contribué à rendre nos propositions de coûts plus acceptables, étant donné que beaucoup de personnes et d'experts avaient le sentiment que leurs avis avaient été pris en compte.



Des formalités administratives plus faciles permettront aux agriculteurs de se concentrer sur la production alimentaire et de prendre soin de la campagne.

La consultation des parties prenantes et le dialogue sont donc essentiels au bon fonctionnement des options de coûts simplifiés et ont d'autres retombées positives pour la mise en œuvre du PDR. Par exemple, dans le cadre de nos consultations, nous avons fait appel à des spécialistes comme le Centre danois de connaissance pour l'agriculture et le Centre danois de recherche porcine, qui nous ont donné des informations au sujet des coûts d'équipements spécifiques. Nous avons inclus leurs chiffres dans les calculs globaux. Nous avons ensuite vérifié l'exactitude des coûts en les examinant avec des conseillers indépendants au département de l'alimentation et des ressources économiques de l'université de Copenhague.

Parmi les autres personnes utiles impliquées figurent les auditeurs qui vérifieront que les nouveaux projets du PDR présentent un bon rapport qualité/prix. Je me suis entretenu avec un certain nombre d'auditeurs au sujet des coûts simplifiés et ils nous encouragent à documenter toutes

nos décisions. Il est important pour eux que le PDR puisse montrer une «piste d'audit» complète expliquant comment les coûts sont calculés, qui a été consulté, quelle autre recherche a eu lieu et comment les coûts convenus ont été démontrés comme étant un prix équitable. Cela pourrait être un enseignement à tirer utile pour d'autres pays.



Quels facteurs de succès sont impliqués dans la simplification du PDR?

L'une des principales conclusions de la consultation est que nous devons être prêts à revenir en arrière et à revoir nos calculs initiaux afin de tenir compte de nouvelles informations avant de fixer le coût standard final. Un autre point utile ressortant du processus est que, en réalité, nous avons également décidé de ne pas introduire les options de coûts simplifiés pour certains objets de coûts que nous avions prévus au départ. La raison en est qu'il s'est avéré trop difficile de calculer un

coût commun pour des travaux qui peuvent varier fortement entre différents projets. Par exemple, l'utilisation d'un objet de coût qui est très volatile et qui pourrait donc signifier que certains bénéficiaires seraient fortement sous-indemnisés ou surindemnisés n'aurait pas de sens.

Je pense que le succès de l'introduction des options de coûts simplifiés peut se mesurer à l'aune de la volonté des agriculteurs et d'autres bénéficiaires du PDR d'utiliser le financement, du moins autant qu'avant. Nous devrions pouvoir observer une réduction des erreurs des engagements financiers, ce qui sera une bonne chose pour tous.



Les systèmes d'administration simplifiés pour les projets tels que les unités de bétail fourniront un soutien plus efficace du PDR.

Livres et publications

Le développement territorial —

Une réponse émergente à la mondialisation

Pierre Campagne, Bernard Pecqueur

Ce livre considère le développement des zones rurales dans le contexte de la mondialisation. Au moyen d'une recherche sur le terrain dans 16 zones rurales en région méditerranéenne, il examine l'évolution historique et économique de concepts tels que la «ruralité» et le «territoire».



Il fait valoir que, alors que l'insertion sur le marché mondial se produit naturellement pour certaines zones rurales, d'autres considérées comme «difficiles» peuvent capitaliser sur leurs ressources spécifiques et leur gouvernance, et peuvent s'adapter à la mondialisation au moyen de leurs propres approches du développement territorial. Il examine en détail

les mécanismes créant des conditions favorables au développement pour ces zones rurales moins développées.

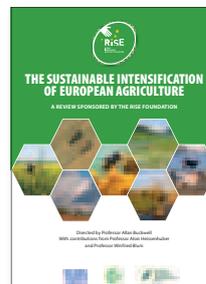
ISBN 978-2843771842

The Sustainable Intensification of European Agriculture

Fondation RISE

Ce rapport offre une analyse systématique des politiques nécessaires pour préparer l'agriculture européenne à relever le défi mondial consistant à nourrir une population de 9 milliards de

personnes d'ici à 2050 et entend contribuer aux futures réformes de la politique agricole commune.



Il fournit une analyse du concept d'«intensification durable» et fait valoir que l'augmentation de la productivité agricole tout en améliorant la performance environnementale doit être un principe sous-jacent

de la future politique de l'UE. Pour ce faire, l'Europe doit fournir une base de connaissances appropriée pour permettre une gestion durable des ressources et concevoir un outil de mesure efficace de la performance agricole environnementale. Ces efforts au niveau politique doivent être complétés par de meilleures pratiques agricoles durables sur le terrain.

The World of Organic Agriculture

Statistics & Emerging Trends 2015

FiBL, IFOAM Organics International



Cette publication examine les évolutions récentes dans l'agriculture biologique mondiale et donne un aperçu de la législation biologique dans le monde, en mettant l'accent sur les normes et les réglementations, la certification biologique et les tendances émergentes du marché. Par ailleurs, elle fournit des données statistiques complètes sur les indicateurs tels que la surface en gestion biologique, la gestion des terres dans les systèmes biologiques, les producteurs, les marchés et les cultures sélectionnées en Afrique, en Asie, en Europe, en Amérique latine, en Amérique du Nord et en Océanie.

Le rapport est publié chaque année depuis 2000 et présente les données statistiques collectées au moyen de l'enquête annuelle sur l'agriculture biologique dans le monde.

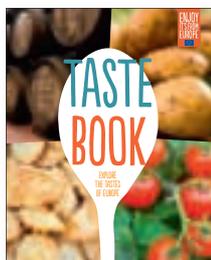
ISBN 978-3-944372-11-2

Taste book

Explore the tastes of Europe

Commission européenne/DG AGRI

Cette publication offre un avant-goût d'une sélection de produits européens reconnus par l'UE comme étant de qualité authentique et respectant les traditions et les méthodes de production locales. Chaque produit est accompagné d'une recette originale qui vous invitera à explorer la variété des goûts que l'Europe a à offrir.



Les labels de qualité européens visent à encourager la diversité de la production agricole, à protéger les noms de produits de la contrefaçon et à aider les consommateurs en leur donnant des informations sur le caractère

unique de ces produits. Pour en savoir plus: http://ec.europa.eu/agriculture/quality/index_fr.htm

Vous pouvez commander un exemplaire papier de cette publication sur le site [EU Bookshop](http://EUBookshop).

ISBN 978-92-79-43635-2
N° de cat.: KF-05-14-080-EN-C

LIFE and Soil protection

Commission européenne

En abordant des questions telles que l'érosion, l'imperméabilisation des sols, le captage du CO₂ et la pollution des terres qui représentent une préoccupation publique croissante et qui revêtent un accent politique, cette publication souligne et évalue la contribution du programme LIFE à la protection du sol jusqu'à présent.

Elle fournit un aperçu de la politique de l'UE relative aux sols, une analyse de la contribution de LIFE à sa mise en œuvre et des entretiens qui lient la science des sols à l'élaboration des politiques et aux actions concrètes. Plus particulièrement, la brochure examine l'impact des actions LIFE sur la durabilité des sols, y compris l'occupation et la pollution des terres, la biodiversité des sols, le suivi et la protection des sols et l'agriculture durable.

Vous pouvez commander un exemplaire papier gratuit de cette publication sur le site [EU Bookshop](http://EUBookshop).

ISBN 978-92-79-34664-4
N° de cat.: KH-AJ-13-004-EN-C



European Countryside

Journal de l'université Mendel à Brno

Ce journal international gratuit publie des recherches théoriques et empiriques sur les questions du développement rural. Avec quatre numéros par an, il examine des sujets tels que Leader, l'évolution démographique et sociale dans les zones rurales, la dynamique rurale-urbaine, le développement durable et le tourisme rural dans les pays et régions européens. Les praticiens et chercheurs de l'agriculture et du développement rural y trouveront des articles de recherche, des études comparatives, des documents de conférence et des rapports.



PUBLICATIONS DU REDR

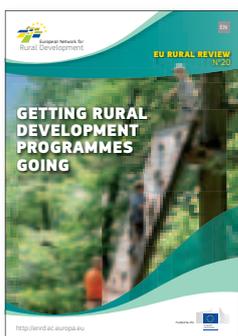
Restez au courant des dernières nouvelles, des points de vue et des évolutions du développement rural européen en lisant les diverses publications du REDR.

Celles-ci sont disponibles à la section «Publications» à l'adresse <http://enrd.ec.europa.eu/fr> ou en s'abonnant à l'adresse subscribe@enrd.eu. Pour plus d'informations, contactez info@enrd.eu

REVUE RURALE EUROPÉENNE

La *Revue rurale de l'UE* est la principale publication thématique du REDR. Elle présente les dernières avancées et connaissances sur une thématique particulière ayant trait au développement rural en Europe. Les thèmes vont de l'entrepreneuriat rural et de la qualité alimentaire au changement climatique et à l'inclusion sociale. Elle est publiée deux fois par an en six langues (DE, EN, ES, FR, IT et PL).

N° 20 – Getting Rural Development Programmes Going



KF-AJ-15-020-EN-C

N° 19 – Improving stakeholder involvement



KF-AJ-15-019-EN-C

N° 18 – L'agriculture biologique



KF-AJ-14-018-FR-N

BROCHURE DE PROJETS FEADER

Le REDR publie des brochures présentant des exemples intéressants de projets financés par le Feader. Chaque numéro met en évidence des exemples de projets fructueux sur une thématique particulière du développement rural. L'objectif des brochures est de mettre en lumière les réalisations du Feader et d'inspirer des projets futurs. Elles sont publiées en six langues (DE, EN, ES, FR, IT et PL).

Priorités 2014-2020 pour le développement rural



KF-02-15-287-FR-N

EAFRD Project Examples 2007-2013



KF-AK-14-001-EN-C

Inclusion sociale



K3-AK-13-001-FR-C

COMMENT VOUS PROCURER LES PUBLICATIONS DE L'UNION EUROPÉENNE?

Publications gratuites:

- un seul exemplaire: sur le site EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>);
- exemplaires multiples/posters/cartes: auprès des représentations de l'Union européenne (http://ec.europa.eu/represent_fr.htm), des délégations dans les pays hors UE (http://eeas.europa.eu/delegations/index_fr.htm), en contactant le réseau Europe Direct (http://europa.eu/europedirect/index_fr.htm) ou le numéro 00 800 6 7 8 9 10 11 (gratuit dans toute l'UE) (*).

(* Les informations sont fournies à titre gracieux et les appels sont généralement gratuits (sauf certains opérateurs, hôtels ou cabines téléphoniques).

Publications payantes:

- sur le site EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>).

Le REDR en ligne

Site internet du REDR

Consultez le site internet du REDR à l'adresse <http://enrd.ec.europa.eu/fr> pour découvrir tout ce que vous devez savoir sur le REDR et le développement rural en Europe. Parcourez les dernières nouvelles et mises à jour sur la politique et les programmes de développement rural et accédez à des outils spécifiques, notamment:

- le **portail du développement rural** 2014-2020 — découvrez les nouveautés de la période de programmation du développement rural 2014-2020;

- la **base de données des projets du PDR** — contenant des exemples intéressants de projets fructueux de développement rural financés par le Feader;
- le **portail Leader** — un guichet unique d'outils et d'informations sur la méthode de développement local Leader;
- le **portail de communication du développement rural** — inspirez-vous de cette base de données compilant les pratiques de communication qui ont été utilisées avec succès.

Le REDR sur les médias sociaux

Trouvez le média social qui vous convient:

Visitez la **page Facebook du REDR** pour des exemples de pratiques de développement rural de toute l'UE — et pour les dernières nouvelles et tendances.



Regardez des vidéos sur les projets de développement rural et les questions thématiques sur **EURural YouTube**.

Suivez **@ENRD_CP** sur **Twitter** pour suivre les dernières évolutions en matière de politique de développement rural de l'UE, les nouvelles et événements.



Rejoignez le **groupe LinkedIn du REDR** pour des débats, des échanges et des discussions sur la politique de développement rural et les problèmes de mise en œuvre.



ENRD Contact Point
Rue de la Loi 38 (bte 4)
1040 Bruxelles
BELGIQUE
info@enrd.eu
Tél. +32 28013800



Office des publications

<http://enrd.ec.europa.eu>



European Network for
Rural Development